



**Conseil régional**

**Rapport pour le conseil régional  
DÉCEMBRE 2019**

**Présenté par**  
**Valérie PÉCRESSE**  
Présidente du conseil régional  
d'Île-de-France

**ANNEXE 11 : ENVIRONNEMENT ET ÉNERGIE  
(PROJET DE BUDGET 2020)**

## Sommaire

<u>EXPOSÉ DES MOTIFS</u> .....	3
<u>ANNEXE AU RAPPORT</u> .....	4
<u>Annexe 11 : Environnement et énergie</u> .....	5

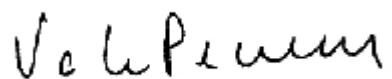
## EXPOSÉ DES MOTIFS

Vous trouverez ci-dessous

- l'Annexe 11 : Environnement et énergie (Projet de budget 2020)

Telle que mise en ligne sur le [portail des élus](#)

**La présidente du conseil régional  
d'Île-de-France**



**VALÉRIE PÉCRESSE**

## **ANNEXE AU RAPPORT**

## **Annexe 11 : Environnement et énergie**

# Région Île de France

## PROJET DE BUDGET 2020

## ENVIRONNEMENT ET ÉNERGIE

### INVESTISSEMENT

#### Chapitre 905 - Aménagement des territoires

52 - Agglomérations et villes moyennes

#### Chapitre 907 - Environnement

71 - Actions transversales

72 - Actions en matière de déchets

73 - Politique de l'air

74 - Politique de l'eau

75 - Politique de l'énergie

76 - Patrimoine naturel

77 - Environnement des infrastructures de transport

78 - Autres actions

#### Chapitre 908 - Transport

88 - Autres transports

#### Chapitre 909 - Développement économique

93 - Agriculture, pêche et agro-industrie

94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services

### FONCTIONNEMENT

#### Chapitre 932 - Enseignement

28 - Autres services périscolaires et annexes

#### Chapitre 937 - Environnement

71 - Actions transversales

72 - Actions en matière de déchets

73 - Politique de l'air

74 - Politique de l'eau

75 - Politique de l'énergie

76 - Patrimoine naturel

78 - Autres actions

#### Chapitre 939 - Action Economique

93 - Agriculture, pêche, agro-industrie



# SOMMAIRE

<b>LES GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET 2020 .....</b>	<b>5</b>
<b>1<sup>ère</sup> PARTIE : LES PROPOSITIONS POUR 2020 .....</b>	<b>7</b>
<b>INVESTISSEMENT.....</b>	<b>8</b>
<b>FONCTIONNEMENT.....</b>	<b>25</b>
<b>ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL DES CRÉDITS DE PAIEMENT .....</b>	<b>36</b>
<b>2<sup>ème</sup> PARTIE : BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2019 .....</b>	<b>45</b>
<b>INVESTISSEMENT.....</b>	<b>46</b>
<b>FONCTIONNEMENT.....</b>	<b>62</b>



# LES GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET 2020

Chef de file en matière de qualité de l'air, de climat, d'énergie et de protection de la biodiversité, la Région accélère encore la concrétisation des engagements pris dans le cadre de cette mandature pour une Île-de-France plus respirable, plus verte, plus propre, mobilisée pour la santé des Franciliens et leur cadre de vie, plus durable, dans une démarche transversale, mais aussi concertée et partagée avec tous, acteurs économiques et territoires mais surtout avec tous les habitants.

Face à l'urgence écologique, la mobilisation en faveur de la qualité environnementale de l'Île-de-France, marqueur prégnant de la mandature, justifie cette année un effort budgétaire exceptionnel afin que la Région accélère le déploiement des actions opérationnelles et initiatives que porte son ambitieuse feuille de route.

**Priorité budgétaire confirmée en 2020 avec une augmentation sans précédent, de 73 % par rapport au BP 2019, la décarbonation et la réduction de la dépendance énergétique s'affirment comme un enjeu majeur pour la Région** avec la volonté de poursuivre le déploiement massif de toutes les énergies renouvelables dans les territoires, en misant à la fois sur l'innovation et la mobilisation de l'ensemble des acteurs mais aussi des citoyens, autour de projets énergétiques participatifs.

**Avec une dotation budgétaire accrue de 20 millions d'euros**, la mise en œuvre de la Stratégie régionale énergie-climat adoptée en juillet 2018 se poursuit avec détermination en accélérant le développement de la **mobilité hydrogène, du solaire photovoltaïque et de la méthanisation** au travers de nouveaux cadres d'intervention ambitieux et opérationnels. La charte « Île-de-France territoire Hydrogène » a vocation à rassembler les différentes initiatives afin de construire un écosystème pour l'émergence d'une véritable filière hydrogène en Île-de-France et trouver des synergies entre les porteurs de projets. Le Plan solaire doit permettre de couvrir les besoins en électricité de presque un million de Franciliens (10 M€ supplémentaires y seront consacrés au BP 2020) et le Plan méthanisation fixe un objectif de 5 TWh/an de production de biométhane, à l'horizon 2030, soit une multiplication par 6 de la production régionale actuelle (5 M€ supplémentaires sont inscrits au BP 2020).

Enfin, la Région s'appuiera également sur **la 1<sup>ère</sup> COP francilienne énergie-climat**, telle que prévue par la Stratégie régionale énergie-climat, afin d'assoir une gouvernance renouvelée de la transition énergétique francilienne et d'atteindre, avec tous, les objectifs ambitieux d'une Île-de-France décarbonée, plus autonome et plus sobre en énergie, et innovante dans sa lutte contre le changement climatique, comme elle en a fixé l'ambition dans Stratégie régionale énergie-climat.

**Avec sa nouvelle Stratégie Régionale pour la Biodiversité**, présentée au conseil régional de novembre, la Région endosse pleinement la responsabilité de son chef de filât en engageant une véritable reconquête du patrimoine naturel francilien à l'horizon 2030. Elle fixe en particulier un objectif ambitieux de « **zéro artificialisation nette** », impliquant la limitation de projets destructeurs de biodiversité et la renaturation d'espaces. En outre, la Région accentuera l'accompagnement des communes vers le « **zéro phyto total** » dans l'espace public et poursuivra son action contre les perturbateurs endocriniens. L'année 2020 verra également, pour la première fois dans l'histoire, l'ouverture au public du Bois Saint-Martin, exceptionnel poumon vert au cœur du département de Seine-Saint-Denis, permettant ainsi d'offrir 270 hectares supplémentaires d'espaces verts et boisés aux Franciliens, dans le cadre des efforts sans précédent que déploie la Région Île-de-France pour verdier le territoire. Enfin, elle accueillera pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, les Assises nationales de la biodiversité.

De plus, la Région pourra capitaliser sur les échanges et les propositions qui auront émergé de la 1<sup>ère</sup> édition du sommet international de la construction biosourcée tenue au conseil régional à la fin de l'année 2019, en vue de démultiplier les impacts positifs liés à la stratégie régionale Forêt-Bois et pour les leviers nécessaires des filières de matériaux et produits biosourcés.

Par ailleurs, en réponse aux défis de santé et de qualité de vie que dresse devant nous la pollution

atmosphérique, des moyens exceptionnels accrus seront mobilisés en faveur de la qualité de l'air, **en augmentation de 132 % par rapport au BP 2019**, en particulier pour accompagner le succès du dispositif « **véhicules propres** » à destination des petites entreprises notamment artisanales. De plus, les aides accordées aux particuliers au titre du fonds air-bois, seront déployées sur l'ensemble du territoire francilien dans le cadre du nouvel accord de partenariat avec l'ADEME.

Dans la continuité de l'adoption du Plan régional de prévention et de gestion des déchets d'Île-de-France (PRPGD), après plusieurs mois d'élaboration et à la suite de l'avis favorable rendu par la commission d'enquête publique, la Région portera en 2020 la mise en œuvre des outils de coordination et d'animation nécessaires pour assurer sa mise en œuvre et son suivi. La Région révisera ainsi sa politique de soutien en faveur de la prévention et de la valorisation pour répondre au mieux aux objectifs de ce plan régional.

Etape clé dans la mobilisation pour accompagner la transition vers un nouveau modèle de développement économique, plus smart, plus innovant et plus circulaire, la Région présentera sa nouvelle **stratégie pour une économie régionale circulaire**, après des mois de concertation, très transversale, dans le sillage du PRPGD. Cette stratégie ambitieuse veut engager un mouvement global de transition économique, source d'attractivité des territoires, de développement de nouveaux emplois locaux, de création de lien social et d'amélioration de la qualité de vie des Franciliens.

La Région poursuivra également la mise en œuvre du plan d'action régional « Île-de-France propre » en mobilisant le fonds propreté et en accompagnant la dynamique régionale en cours, tant sur les volets préventifs, que curatifs ou répressifs.

Enfin, un **portail internet environnemental** sera créé et nourri de manière participative afin de mettre l'écologie à la portée de tous, en mettant à disposition de multiples données utiles aux Franciliens, entreprises, associations et chercheurs et en valorisant l'offre régionale de nouveaux services environnementaux. Innovant et démocratique, un budget participatif sera également mis en place en 2020, afin d'associer les Franciliens aux choix des projets dédiés à l'amélioration de l'environnement, du climat, de leur santé et de leur qualité de vie.

Marque de la mobilisation sans précédent de la collectivité pour l'amélioration et la préservation de l'environnement, le montant des autorisations de programme (AP) s'élève à **121,900 M€, en augmentation de 30 % par rapport au BP 2019**.

En fonctionnement, le montant des autorisations d'engagement (AE) est fixé à **23,209 M€, en hausse de 2 % par rapport au BP 2019**.

**1ère PARTIE :**

**LES PROPOSITIONS POUR 2020**

# **INVESTISSEMENT**

**PROJET DE BUDGET 2020**  
**RÉPARTITION INDICATIVE DES AP ET DES CP POUR 2020**

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2019	Proposition BP 2020	BP 2019	Proposition BP 2020
	M €	M €	M €	M €
<b>Environnement et énergie</b>				
	HP	<b>93,650</b>	<b>121,900</b>	<b>110,000</b>
	PJ	54,350	50,940	57,571
	CP			58,939
	PR	39,300	70,960	0,300
				30,255
<b>TOTAL</b>		<b>93,650</b>	<b>121,900</b>	<b>110,000</b>
	HP	54,350	50,940	57,571
	PJ			58,939
	CP			0,300
	PR	39,300	70,960	30,255

## Environnement et énergie

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2019	Proposition BP 2020	BP 2019	Proposition BP 2020
	M €	M €	M €	M €
<b>905 - Aménagement des territoires</b>	<b>5,000</b>	<b>5,000</b>	<b>2,000</b>	<b>1,300</b>
<b>52 - Agglomérations et villes moyennes</b>	<b>5,000</b>	<b>5,000</b>	<b>2,000</b>	<b>1,300</b>
<b>Contrat d'aménagement régional - Environnement - Actions territorialisées</b>	<b>5,000</b>	<b>5,000</b>	<b>2,000</b>	<b>1,300</b>
<i>HP52-004</i>	5,000		2,000	1,200
<i>PR52-004</i>		5,000		0,100
Contrat d'aménagement régional - Environnement - Actions territorialisées	5,000	5,000	2,000	1,300
<b>907 - Environnement</b>	<b>77,850</b>	<b>92,900</b>	<b>95,826</b>	<b>75,339</b>
<b>71 - Actions transversales</b>	<b>0,170</b>	<b>0,170</b>	<b>9,370</b>	<b>2,350</b>
<b>Plans de prévention des risques technologiques (PPRT)</b>	<b>0,170</b>	<b>0,170</b>	<b>0,070</b>	
<i>HP71-001</i>	0,170	0,170	0,070	
Plans de prévention des risques technologiques (PPRT)	0,170	0,170	0,070	
<b>Soutien aux démarches de développement durable</b>				<b>0,020</b>
<i>HP71-007</i>				0,020
Soutien aux démarches de développement durable				0,020
<b>Actions territorialisées</b>			<b>9,300</b>	<b>2,330</b>
<i>HP71-009</i>				0,680
<i>PR71-009</i>			9,300	1,650
Economie circulaire - Déchets - Actions territorialisées			1,200	0,500
Protection et restauration des milieux aquatiques - Actions territorialisées			0,500	0,150
Energies renouvelables - Actions territorialisées			7,000	1,500
Actions de protection des milieux naturels et de la biodiversité - Actions territorialisées			0,600	0,180
<b>72 - Actions en matière de déchets</b>	<b>8,000</b>	<b>8,000</b>	<b>4,500</b>	<b>5,000</b>
<b>Prévention et gestion des déchets</b>	<b>8,000</b>	<b>8,000</b>	<b>4,500</b>	<b>5,000</b>
<i>HP72-001</i>	3,000	3,000	1,500	3,000
<i>PR72-001</i>	5,000	5,000	3,000	2,000
Economie circulaire et déchets	5,000	5,000	3,000	4,000
Fonds propreté	3,000	3,000	1,500	1,000

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2019	Proposition BP 2020	BP 2019	Proposition BP 2020
	M €	M €	M €	M €
<b>73 - Politique de l'air</b>	<b>5,010</b>	<b>6,260</b>	<b>2,700</b>	<b>2,450</b>
<b>Qualité de l'air - Climat</b>	<b>0,760</b>	<b>0,760</b>	<b>0,700</b>	<b>0,950</b>
<i>HP73-001</i>	0,760		0,700	0,250
<i>PR73-001</i>		0,760		0,700
Investissement et études d'AIRPARIF	0,760	0,760	0,700	0,950
<b>Plan changeons d'air</b>	<b>4,250</b>	<b>5,500</b>	<b>2,000</b>	<b>1,500</b>
<i>HP73-002</i>				
Fonds renouvellement chaudières bois	3,000	3,000	1,500	1,000
Amélioration de la qualité de l'air dans le métro, le RER et l'espace public	1,250	2,500	0,500	0,500
<b>74 - Politique de l'eau</b>	<b>2,700</b>	<b>2,200</b>	<b>5,810</b>	<b>4,750</b>
<b>Prévention des risques d'inondations et maîtrise des ruissellements</b>				<b>0,750</b>
<i>HP74-001</i>				0,350
<i>PR74-001</i>				0,400
Prévention des risques d'inondations et maîtrise des ruissellements.				0,750
<b>Protection et restauration des milieux aquatiques et de la ressource en eau</b>				<b>0,400</b>
<i>PR74-002</i>				0,400
Protection et restauration des milieux aquatiques et de la ressource en eau				0,400
<b>Dépollution des eaux usées et des eaux pluviales</b>				<b>2,000</b>
<i>HP74-003</i>				2,000
Dépollution des eaux usées, des eaux pluviales et collecte des eaux usées				2,000
<b>Milieux aquatiques et humides</b>	<b>2,700</b>	<b>2,200</b>	<b>5,810</b>	<b>1,600</b>
<i>HP74-006</i>			1,500	0,400
<i>PR74-006</i>	2,700	2,200	4,310	1,200
Milieux aquatiques et humides	2,700	2,200	5,810	1,600
<b>75 - Politique de l'énergie</b>	<b>29,500</b>	<b>49,000</b>	<b>22,500</b>	<b>33,894</b>
<b>Energie</b>	<b>29,500</b>	<b>49,000</b>	<b>22,500</b>	<b>33,894</b>
<i>HP75-001</i>	12,500		12,000	17,594
<i>PJ75-001</i>				0,300
<i>PR75-001</i>	17,000	49,000	10,500	16,000
Politique énergie				3,300
Efficacité énergétique et SEM	3,000	3,000	8,000	6,800
Energies renouvelables	26,500	46,000	14,500	22,494
Réseaux de chaleur				1,300

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2019	Proposition BP 2020	BP 2019	Proposition BP 2020
	M €	M €	M €	M €
<b>76 - Patrimoine naturel</b>	<b>20,000</b>	<b>20,000</b>	<b>19,850</b>	<b>20,825</b>
<b>Agence des espaces verts</b> <i>HP76-001</i>	<b>10,000</b>	<b>10,000</b>	<b>14,450</b>	<b>14,700</b>
Acquisition d'espaces verts régionaux	2,650	2,650	3,000	3,000
Aménagements d'espaces verts régionaux	4,500	4,500	8,000	8,000
Aide à l'acquisition et à l'aménagement d'espaces verts, forêts et promenades	0,400	0,400	1,000	1,000
Tégéval	1,800	1,800	1,800	1,800
Acquisitions d'espaces agricoles régionaux et portage foncier agricole - installation	0,650	0,650	0,650	0,900
<b>Protection des milieux naturels et des paysages</b> <i>HP76-003</i> <i>PR76-003</i>	<b>8,800</b>	<b>8,800</b>	<b>5,000</b>	<b>5,725</b>
Aide aux actions de protection des milieux naturels et de la biodiversité			5,000	5,650
Investissement des Réserves naturelles régionales (RNR)	0,800	0,800	1,000	0,475
Plan vert et biodiversité	8,000	8,000	4,000	5,000
<b>Investissements pour la biodiversité en lien avec l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB)</b> <i>PR76-005</i>	<b>1,200</b>	<b>1,200</b>	<b>0,400</b>	<b>0,400</b>
Investissements pour la biodiversité en lien avec l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB)	1,200	1,200	0,400	0,400
<b>77 - Environnement des infrastructures de transport</b>	<b>12,200</b>	<b>7,000</b>	<b>30,826</b>	<b>5,800</b>
<b>Intégration environnementale des infrastructures de transport</b> <i>HP77-003</i> <i>PR77-003</i>	<b>12,200</b>	<b>7,000</b>	<b>30,826</b>	<b>5,800</b>
Intégration environnementale des infrastructures de transport	2,300		8,296	1,440
	9,900	7,000	22,530	4,360
	12,200	7,000	30,826	5,800

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2019	Proposition BP 2020	BP 2019	Proposition BP 2020
	M €	M €	M €	M €
<b>78 - Autres actions</b>	<b>0,270</b>	<b>0,270</b>	<b>0,270</b>	<b>0,270</b>
<b>Lutte contre le bruit</b>	<b>0,270</b>	<b>0,270</b>	<b>0,270</b>	<b>0,270</b>
Soutien à Bruitparif	0,270	0,270	0,270	0,270
<b>908 - Transport</b>	<b>7,800</b>	<b>13,000</b>	<b>9,174</b>	<b>6,355</b>
<b>88 - Autres transports</b>	<b>7,800</b>	<b>13,000</b>	<b>9,174</b>	<b>6,355</b>
<b>883 - Transports fluviaux</b>	<b>7,800</b>	<b>13,000</b>	<b>9,174</b>	<b>6,355</b>
<b>Aménagement et modernisation des voies navigables</b>	<b>7,800</b>	<b>13,000</b>	<b>9,174</b>	<b>6,355</b>
HP883-001	4,300	13,000	6,785	3,385
PR883-001	3,500		2,389	2,970
Transport fluvial	7,800	13,000	9,174	6,355
<b>909 - Développement économique</b>	<b>3,000</b>	<b>11,000</b>	<b>3,000</b>	<b>6,500</b>
<b>93 - Agriculture, pêche et agro-industrie</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,500</b>
<b>Forêt et éco-matériaux</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,500</b>
HP93-005				
Forêt, bois et matériaux biosourcés	1,000	1,000	1,000	1,500
<b>94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services</b>	<b>2,000</b>	<b>10,000</b>	<b>2,000</b>	<b>5,000</b>
<b>Aide aux renouvellements de véhicules utilitaires des artisans et des TPE</b>	<b>2,000</b>	<b>10,000</b>	<b>2,000</b>	<b>5,000</b>
HP94-003				
Aide aux renouvellements de véhicules utilitaires des artisans et des TPE	2,000	10,000	2,000	5,000
<b>TOTAL</b>	<b>93,650</b>	<b>121,900</b>	<b>110,000</b>	<b>89,494</b>
HP	54,350	50,940	57,571	58,939
PJ				0,300
PR	39,300	70,960	52,429	30,255

# RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	Montant en M€
<b>CHAPITRE 905 - Aménagement des territoires</b>	<b>1,300</b>
<b>Sous fonction 52 - Agglomérations et villes moyennes</b>	<b>1,300</b>
204142 : Communes et EPCI - Bâtiments et installations	1,300
<b>CHAPITRE 907 - Environnement</b>	<b>75,339</b>
<b>Sous fonction 71 - Actions transversales</b>	<b>2,350</b>
204141 : Communes et EPCI - Biens mobiliers, matériel et études	0,120
204142 : Communes et EPCI - Bâtiments et installations	1,200
204162 : SPIC - Bâtiments et installations	0,040
204181 : Org. publics divers - Biens mobiliers, matériel et études	0,100
204182 : Org. publics divers - Bâtiments et installations	0,190
20421 : Pers. de droit privé - Biens mobiliers, matériel et études	0,090
20422 : Pers. de droit privé - Bâtiments et installations	0,550
20431 : Etab. scol. pr dép. d'équip. - Biens mob., mat. et études	0,060
<b>Sous fonction 72 - Actions en matière de déchets</b>	<b>5,000</b>
204131 : Départements - Biens mobiliers, matériel et études	0,250
204141 : Communes et EPCI - Biens mobiliers, matériel et études	2,500
2041781 : Org. de transport - Autres - Biens mobiliers, mat. et études	0,050
204181 : Org. publics divers - Biens mobiliers, matériel et études	1,200
20421 : Pers. de droit privé - Biens mobiliers, matériel et études	1,000
<b>Sous fonction 73 - Politique de l'air</b>	<b>2,450</b>
204131 : Départements - Biens mobiliers, matériel et études	0,450
204181 : Org. publics divers - Biens mobiliers, matériel et études	0,800
20421 : Pers. de droit privé - Biens mobiliers, matériel et études	0,200
20422 : Pers. de droit privé - Bâtiments et installations	1,000
<b>Sous fonction 74 - Politique de l'eau</b>	<b>4,750</b>
204132 : Départements - Bâtiments et installations	0,435
204133 : Départements - Projets d'infrastructures d'intérêt national	0,150
204142 : Communes et EPCI - Bâtiments et installations	3,100
204162 : SPIC - Bâtiments et installations	0,050
204182 : Org. publics divers - Bâtiments et installations	0,800
204183 : Org. publics divers - Projets d'infra. d'intérêt national	0,015
20422 : Pers. de droit privé - Bâtiments et installations	0,200
<b>Sous fonction 75 - Politique de l'énergie</b>	<b>33,894</b>
204132 : Départements - Bâtiments et installations	0,020
204141 : Communes et EPCI - Biens mobiliers, matériel et études	0,800
204142 : Communes et EPCI - Bâtiments et installations	13,000

# RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	Montant en M€
204162 : SPIC - Bâtiments et installations	2,000
204181 : Org. publics divers - Biens mobiliers, matériel et études	0,200
204182 : Org. publics divers - Bâtiments et installations	7,864
20421 : Pers. de droit privé - Biens mobiliers, matériel et études	0,010
20422 : Pers. de droit privé - Bâtiments et installations	10,000
<b>Sous fonction 76 - Patrimoine naturel</b>	<b>20,825</b>
204141 : Communes et EPCI - Biens mobiliers, matériel et études	0,350
204142 : Communes et EPCI - Bâtiments et installations	2,000
204162 : SPIC - Bâtiments et installations	4,000
204182 : Org. publics divers - Bâtiments et installations	2,000
204183 : Org. publics divers - Projets d'infra. d'intérêt national	0,060
20421 : Pers. de droit privé - Biens mobiliers, matériel et études	0,215
238 : Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	12,200
<b>Sous fonction 77 - Environnement des infrastructures de transport</b>	<b>5,800</b>
204112 : Etat - Bâtiments et installations	2,200
204132 : Départements - Bâtiments et installations	1,900
2041782 : Org. de transport - Autres - Bâtiments et installations	1,700
<b>Sous fonction 78 - Autres actions</b>	<b>0,270</b>
20422 : Pers. de droit privé - Bâtiments et installations	0,270
<b>CHAPITRE 908 - Transport</b>	<b>6,355</b>
<b>Sous fonction 88 - Autres transports</b>	<b>6,355</b>
<b>Code fonctionnel 883 - Transports fluviaux</b>	<b>6,355</b>
204183 : Org. publics divers - Projets d'infra. d'intérêt national	6,355
<b>CHAPITRE 909 - Développement économique</b>	<b>6,500</b>
<b>Sous fonction 93 - Agriculture, pêche et agro-industrie</b>	<b>1,500</b>
204141 : Communes et EPCI - Biens mobiliers, matériel et études	0,480
204142 : Communes et EPCI - Bâtiments et installations	0,080
204182 : Org. publics divers - Bâtiments et installations	0,400
20421 : Pers. de droit privé - Biens mobiliers, matériel et études	0,150
20422 : Pers. de droit privé - Bâtiments et installations	0,090
2745 : Avances remboursables	0,300
<b>Sous fonction 94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services</b>	<b>5,000</b>
204181 : Org. publics divers - Biens mobiliers, matériel et études	5,000
<b>TOTAL</b>	<b>89,494</b>

# PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

## Environnement et énergie

### 905 - Aménagement des territoires

#### 52 - Agglomérations et villes moyennes

##### Programme : Contrat d'aménagement régional - Environnement - Actions territorialisées

###### Action : Contrat d'aménagement régional - Environnement - Actions territorialisées

Dotée de **5,000 M€** en autorisations de programme et de **1,300 M€** en crédits de paiement, cette action s'inscrit dans le dispositif global du Contrat d'aménagement régional dont la vocation ensemblier doit permettre aux collectivités de faire face à leurs besoins en matière d'équipements et d'aménagements publics quelles que soient les politiques sectorielles dont ils relèvent. Cette action est ainsi dédiée au financement des opérations à portée environnementale proposées dans le cadre des CAR.

### 907 - Environnement

#### 71 - Actions transversales

##### Programme : Plans de prévention des risques technologiques (PPRT)

Cette action dotée de **0,170 M€** en autorisations de programme, permettra le financement de la part régionale des mesures foncières (expropriation et délaissage) liées aux PPRT en cours en Île-de-France (EFR France à Vitry-sur-Seine et Compagnie Industrielle Maritime- CIM/Antargaz à Ris-Orangis).

##### Programme : Soutien aux démarches de développement durable

###### Action : Soutien aux démarches de développement durable

Cette action n'est plus dotée en autorisations de programme depuis 2017. Cependant, des crédits de paiement à hauteur de **0,020 M€** sont prévus afin d'honorer les engagements pris lors d'affectations antérieures.

##### Programme : Actions territorialisées

###### Action : Economie circulaire - Déchets - Actions territorialisées

Cette action n'est plus dotée en autorisations de programme depuis 2018, l'ensemble du budget de l'environnement ayant vocation à être territorialisé. Des crédits de paiement à hauteur de **0,500 M€** sont toutefois prévus afin d'honorer les engagements pris lors des affectations antérieures.

###### Action : Protection et restauration des milieux aquatiques - Actions territorialisées

Cette action n'est plus dotée en autorisations de programme depuis 2018, l'ensemble du budget de l'environnement ayant vocation à être territorialisé. Des crédits de paiement à hauteur de **0,150 M€** sont toutefois prévus afin d'honorer les engagements pris lors des affectations antérieures.

###### Action : Energies renouvelables - Actions territorialisées

Cette action n'est plus dotée en autorisations de programme depuis 2018, l'ensemble du budget de l'environnement ayant vocation à être territorialisé. Des crédits de paiement à hauteur de **1,500 M€** sont toutefois prévus afin d'honorer les engagements pris lors des affectations antérieures.

## **Action : Actions de protection des milieux naturels et de la biodiversité - Actions territorialisées**

Cette action n'est plus dotée en autorisations de programme depuis 2018, l'ensemble du budget de l'environnement ayant vocation à être territorialisé. Des crédits de paiement à hauteur de **0,180 M€** sont toutefois prévus afin d'honorer les engagements pris lors des affectations antérieures.

### **72 - Actions en matière de déchets**

#### **Programme : Prévention et gestion des déchets**

##### **Action : Economie circulaire et déchets**

Afin d'améliorer le cadre de vie des Franciliens et de promouvoir une économie circulaire porteuse d'innovation et de nouveaux emplois, la Région poursuivra l'accompagnement des acteurs sur le territoire, en particulier les collectivités et les professionnels, en soutenant leurs projets dès lors qu'ils contribuent à réduire la production de déchets, tout en les valorisant mieux. Depuis 2016, 208 projets ont été soutenus à hauteur de plus de 18,85 M€.

Afin d'atteindre l'objectif « zéro déchet », l'action dotée de **5,000 M€** en autorisations de programme et de **4,000 M€** en crédits de paiement, privilégiera le financement des déchèteries et équipements de tri publics, des points de collecte pour les artisans et les entreprises, des plateformes de tri-valorisation des déchets des activités économiques (dont déchets inertes tels que déblais/granulats), des sites de valorisation des biodéchets (compostage...), des équipements de collecte des déchets dangereux, des activités de réemploi ou de réparation, des opérations de compostage de proximité et enfin de lutte contre le gaspillage alimentaire.

La politique régionale sera révisée pour intégrer les objectifs du Plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD), approuvé au conseil régional de novembre 2019. Cette révision se fera en articulation avec l'élaboration de la nouvelle stratégie économie circulaire qui sera soumise à l'assemblée régionale au premier semestre 2020.

##### **Action : Fonds propreté**

Avec la création du Fonds propreté, la Région s'est engagée dès 2016 aux côtés des collectivités franciliennes pour lutter contre le fléau des dépôts sauvages dans les villes et les centre bourgs mais également sur les parcelles agricoles ainsi que dans les espaces naturels et forestiers. 118 projets de prévention et de lutte contre les dépôts sauvages ont ainsi été soutenus depuis 2016 pour un montant total de 7,56 M€.

La Région poursuivra la mise en œuvre du plan d'action « Île-de-France propre » en accompagnant et en consolidant le déploiement des projets territoriaux de lutte contre les dépôts sauvages dans une logique de coordination et de mutualisation des moyens entre les différents acteurs des territoires. La résorption des dépôts d'importance régionale ainsi que ceux situés sur des terres agricoles constitueront une cible spécifique.

La dotation prévue à cette fin en investissement est de **3,000 M€** en autorisations de programme et de **1,000 M€** en crédits de paiement.

## 73 - Politique de l'air

### Programme : Qualité de l'air - Climat

#### Action : Investissement et études d'AIRPARIF

Dans le cadre du CPER, le soutien à AIRPARIF, doté de **0,760 M€** en autorisations de programme et de **0,950 M€** en crédits de paiement, sera poursuivi pour l'acquisition de matériels de mesure, pour le financement des nouvelles techniques embarquées ainsi que pour les études nécessaires à la surveillance de la qualité de l'air et à la bonne information des Franciliens. Les mesures du plan anti-bouchon, ainsi que les besoins liés au Lab'air sont également financés dans ce cadre. Le Lab'air vise à créer des synergies entre partenaires publics et privés, notamment acteurs économiques et chercheurs, pour susciter l'émergence et le développement de technologies et de solutions nouvelles. L'objectif est de faire émerger un pôle d'excellence régional consacré à la qualité de l'air et d'améliorer, in fine, l'air respiré par les Franciliens. Cette logique d'innovation qui s'inscrit dans la démarche de la Smart Région, est conduite en complémentarité avec le DIM dédié à la qualité de l'air.

### Programme : Plan changeons d'air

#### Action : Fonds renouvellement chaudières bois

Le chauffage résidentiel au bois est la première source d'émission dans l'atmosphère de particules en suspension en Île-de-France, participant ainsi de manière importante à la pollution de l'air. C'est pourquoi la Région a décidé de mettre en place un Fonds air-bois afin d'aider les particuliers, souvent modestes, à remplacer leur ancienne chaudière bois par des équipements modernes moins émetteurs de polluants atmosphériques. D'abord mises en œuvre sur une base expérimentale en Essonne, les aides du Fonds air-bois qui s'ajoutent à celles de l'ADEME, sont désormais étendues à toute l'Île-de-France.

Cette action est dotée de **3,000 M€** en autorisations de programme et de **1,000 M€** en crédits de paiement.

#### Action : Amélioration de la qualité de l'air dans le métro, le RER et l'espace public

De nouveaux appels à projets sont prévus afin de mettre l'innovation au service de la qualité de l'air, que ce soit dans les transports en commun ou dans les bâtiments et espaces publics.

En nette augmentation, cette action est dotée de **2,500 M€** en autorisations de programme et **0,500 M€** en crédits de paiement.

## 74 - Politique de l'eau

### Programme : Prévention des risques d'inondations et maîtrise des ruissellements

#### Action : Prévention des risques d'inondations et maîtrise des ruissellements.

Cette action n'est plus dotée en autorisations de programme depuis 2018. Cependant, des crédits de paiement à hauteur de **0,750 M€** sont prévus afin d'honorer les engagements pris lors d'affectations antérieures.

### Programme : Protection et restauration des milieux aquatiques et de la ressource en eau

#### Action : Protection et restauration des milieux aquatiques et de la ressource en eau

Cette action n'est plus dotée en autorisations de programme depuis 2017. Cependant, des crédits de paiement à hauteur de **0,400 M€** sont prévus afin d'honorer les engagements pris lors d'affectations antérieures.

### Programme : Dépollution des eaux usées et des eaux pluviales

#### Action : Dépollution des eaux usées, des eaux pluviales et collecte des eaux usées

Cette action n'est plus dotée en autorisations de programme depuis 2017. Cependant, des crédits de paiement à hauteur de **2,000 M€** sont prévus afin d'honorer les engagements pris lors d'affectations antérieures.

### Programme : Milieux aquatiques et humides

#### Action : Milieux aquatiques et humides

Dans le cadre de la nouvelle Stratégie Régionale pour la Biodiversité adoptée au conseil régional de novembre 2019, cette action dotée cette année de **2,200 M€** en autorisations de programme sera mobilisée afin de :

- Doubler le nombre de communes « zéro phyto total » d'ici à 2021, puis atteindre 100 % des communes franciliennes en 2025 ;
- Restaurer 25 km de berges d'ici à 2021, puis 125 km supplémentaires d'ici à 2030 ;
- Accompagner les fédérations de pêche, les fédérations des chasseurs et les associations locales dans des actions de reconquête de la biodiversité ;
- Etablir et suivre annuellement un label « Rivières vivantes d'Île-de-France ».

En crédits de paiement, une enveloppe de **1,600 M€** est prévue afin d'honorer les engagements pris antérieurement.

## 75 - Politique de l'énergie

### Programme : Energie

#### Action : Politique énergie

Cette action n'est plus dotée en autorisations de programme depuis 2015. Cependant, des crédits de paiement à hauteur de **3,300 M€** sont prévus afin d'honorer les engagements pris lors d'affectations antérieures.

#### Action : Efficacité énergétique et SEM

Dans le domaine de l'efficacité énergétique, l'action régionale prendra appui sur la SEM Île-de-France Energies dont le déploiement est désormais facilité par la mise en place opérationnelle du tiers-financement. La Région mettra également en place des actions pour encourager l'efficacité énergétique et les économies d'énergie dans les communes franciliennes rurales.

Cette action est dotée de **3,000 M€** en autorisations de programme dans le cadre du CPER, et de **6,800 M€** en crédits de paiement pour honorer les engagements pris antérieurement.

#### Action : Energies renouvelables

Après l'adoption d'une Stratégie régionale énergie-climat très ambitieuse dont les premiers résultats sont déjà mesurables sur le terrain avec une vraie dynamique des projets ENR, la Région a décidé d'accélérer la réalisation de ses objectifs en matière d'énergies renouvelables (solaire, méthanisation, hydrogène, géothermie ...).

La Région participera à l'essor et à la structuration de la filière hydrogène en soutenant les projets, en animant le club hydrogène et en facilitant les synergies entre les porteurs de projet signataires de la charte hydrogène votée également lors du conseil régional de novembre.

La Région continuera de plus, à soutenir l'émergence de projets alliant économies d'énergie et ENR, portés par des collectivités ou des associations et mobilisant la participation des habitants dans tous les territoires.

Avec 20 M€ supplémentaires et un montant de **46,000 M€** en autorisations de programme, en hausse de plus de 73 % par rapport au BP 2019, et de **22,494 M€** en crédits de paiement, la Région se donne les moyens de concrétiser son ambition d'une Île-de-France décarbonée et 100 % énergies renouvelables (ENR) à l'horizon 2050.

#### Action : Réseaux de chaleur

Cette action n'est plus dotée en autorisations de programme depuis 2017. Cependant, des crédits de paiement à hauteur de **1,300 M€** sont prévus afin d'honorer les engagements pris lors d'affectations antérieures.

## 76 - Patrimoine naturel

### Programme : Agence des espaces verts

#### Action : Acquisition d'espaces verts régionaux

Afin d'honorer les déclarations d'utilité publique (DUP) en cours, il est proposé de reconduire l'enveloppe de **2,650 M€** en autorisations de programme et de prévoir un montant de **3,000 M€** en crédits de paiement pour répondre aux engagements pris dans le cadre d'affectations antérieures.

#### Action : Aménagements d'espaces verts régionaux

Dans la continuité du budget alloué à l'AEV en 2019, il est à nouveau proposé une dotation de **4,500 M€** afin de prendre en charge les opérations de mise en sécurité des propriétés régionales (abattage le long des chemins dans les massifs forestiers, aménagements préventifs contre les incivilités, remise en état des terrains occupés illégalement, sécurisation vis-à-vis des risques naturels). En outre, une enveloppe de **8,000 M€** est prévue en crédits de paiement.

#### Action : Aide à l'acquisition et à l'aménagement d'espaces verts, forêts et promenades

A la suite de l'adoption du Plan vert, l'AEV a mis fin au dispositif qu'elle gérait en propre à destination des collectivités pour soutenir leurs actions de végétalisation. L'agence mobilise désormais cette enveloppe dans le cadre de différents partenariats.

Dans ce cadre, il est proposé de reconduire en 2020 le montant du BP 2019, à hauteur de **0,400 M€** en autorisations de programme et de **1,000 M€** en crédits de paiement.

#### Action : Tégéval

Sur une surface actuelle de 96 hectares pour un linéaire de 20 km, la Tégéval est une coulée verte destinée aux piétons, aux personnes à mobilité réduite et aux cyclistes, qui traverse plusieurs communes du Val-de-Marne. Cette liaison verte d'envergure régionale reliera, à l'horizon 2030, le parc du Val-de-Marne à Créteil, à la forêt Notre-Dame, à Santeny.

Dotée de **1,800 M€** en autorisations de programme et en crédits de paiement, cette action permettra de financer en 2020 la poursuite des travaux et aménagements nécessaires au fur et à mesure des acquisitions, ainsi que des interventions de sauvegarde des milieux naturels.

#### Action : Acquisitions d'espaces agricoles régionaux et portage foncier agricole - installation

Cette action est dotée de **0,650 M€** en autorisations de programme et de **0,900 M€** en crédits de paiement.

Outre les projets d'acquisition d'espaces agricoles régionaux par l'AEV, la dotation sera mobilisée également en faveur du fonds de portage foncier agricole « Île-de-France Terre d'Installation Agricole », piloté par la Région et géré par l'AEV en lien avec la SAFER et qui permet de mettre en réserve des terres agricoles, dans l'attente d'un candidat. Ce fonds sera alimenté comme l'année dernière, par les produits de cession issus des ventes des propriétés de la Région.

### Programme : Protection des milieux naturels et des paysages

#### Action : Aide aux actions de protection des milieux naturels et de la biodiversité

Cette action n'est plus dotée en autorisations de programme depuis 2017. Cependant, des crédits de paiement à hauteur de **0,250 M€** sont prévus afin d'honorer les engagements pris lors d'affectations antérieures.

#### Action : Investissement des Réserves naturelles régionales (RNR)

L'Île-de-France compte actuellement 12 réserves naturelles régionales dont cinq sont gérées par l'Agence des espaces verts, soit 1 000 hectares caractérisés par des milieux naturels exceptionnels et très variés ainsi que par une importante biodiversité qu'il appartient à la Région de préserver. Des études relatives seront lancées dès 2020 pour la labellisation d'un 13<sup>ème</sup> RNR en 2021.

En 2020, il est proposé de reconduire un montant de **0,800 M€** en autorisations de programme, dans le cadre du CPER. En outre, une enveloppe de **0,475 M€** en crédits de paiement est également prévue pour honorer les engagements pris antérieurement.

#### **Action : Plan vert et biodiversité**

Adopté en mars 2017, le « Plan vert de l'Île-de-France : la nature pour tous et partout » entend relancer la création d'espaces verts et boisés, en priorité dans les espaces carencés où elle est en panne depuis 15 ans, et d'ici 2021, offrir aux 2 millions de Franciliens qui en sont aujourd'hui privés, un espace vert de proximité à moins de 15 minutes à pied, conformément au seuil minimum préconisé par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

Ce plan inédit, qui entend créer l'équivalent du bois de Boulogne en nouveaux espaces verts et boisés d'ici la fin de la mandature (c'est-à-dire 500 hectares environ), s'appuie sur un éventail d'aides relatives notamment aux plantations d'arbres et de végétaux et aux études préalables aux projets d'aménagement d'espaces verts. Il mobilise l'expertise technique de l'AEV pour l'appui aux collectivités dans le montage de leurs dossiers ainsi que pour leur instruction.

Depuis son entrée en vigueur, la Région a soutenu 77 projets contribuant à créer près de 422 hectares de nouveaux espaces verts et de nature et à améliorer l'accessibilité de 49 hectares d'espaces existants. Dans ce cadre, l'année 2020 verra l'acquisition du Bois Saint-Martin, financée sur les budgets 2018 et 2019. Espace boisé unique et préservé, situé aux confins des départements de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, en limite du département de Seine-et-Marne, cet écrin ouvrira au public pour la première fois dans l'histoire.

Ainsi, au vu de l'état d'avancement très positif du Plan vert qui a déjà pratiquement atteint les objectifs qui lui étaient fixés, il est proposé de mobiliser en 2020, une partie de la dotation de **8,000 M€** en autorisations de programme, pour un appel à projets liés à la biodiversité des espaces verts et à son observation, afin de compléter le soutien aux initiatives des collectivités. En outre, une enveloppe de **5,000 M€** est prévue en crédits de paiement.

#### **Programme : Investissements pour la biodiversité en lien avec l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB)**

#### **Action : Investissements pour la biodiversité en lien avec l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB)**

Avec un montant d'autorisations de programme de **1,200 M€** et de **0,400 M€** en crédits de paiement, cette action permettra de mener des projets sur l'ensemble du territoire francilien, au titre du CPER et en cohérence avec les actions menées avec l'Agence régionale de la biodiversité (ARB), afin de répondre aux objectifs ambitieux fixés dans la nouvelle Stratégie Régionale pour la Biodiversité adoptée au conseil régional de novembre.

Le soutien de la Région prendra la forme d'appels à projets visant notamment à soutenir les opérations de diagnostic, de restauration et de conservation des milieux naturels, des espèces et des continuités écologiques, entre autres humides, dans les territoires franciliens. Des thématiques prioritaires identifiées dans la Stratégie Régionale pour la Biodiversité feront l'objet d'une attention particulière : « Trame noire et faune nocturne », « Polliniseurs sauvages », « Continuités terrestres et collisions », « Biodiversité en milieux ouverts ».

## 77 - Environnement des infrastructures de transport

### Programme : Intégration environnementale des infrastructures de transport

#### PROGRAMME : Intégration environnementale des infrastructures de transport

##### Action : Intégration environnementale des infrastructures de transport

Il est proposé d'inscrire une enveloppe d'autorisations de programme de **7 M€** au budget 2020, afin de répondre aux besoins que les maîtres d'ouvrage feront connaître en 2020.

Une dotation **5,800 M€** de crédits de paiement est proposée afin d'honorer les engagements de la Région.

## 78 - Autres actions

### Programme : Lutte contre le bruit

#### Action : Soutien à Bruitparif

Une dotation de **0,270 M€** en autorisations de programme et en crédits de paiement est proposée pour permettre à Bruitparif de poursuivre le développement de son réseau de mesure du bruit afin de disposer d'informations fiables, indépendantes et transparentes sur les niveaux sonores en Île-de-France.

## 908 - Transport

### 88 - Autres transports

### 883 - Transports fluviaux

### Programme : Aménagement et modernisation des voies navigables

#### Action : Transport fluvial

Il est proposé d'inscrire une enveloppe d'autorisations de programme de **13 M€** au budget 2020 afin notamment de respecter les engagements pris en matière de financement du Canal Seine-Nord Europe et sur le projet MAGEO. Ces crédits pourront également être mobilisés sur les autres voies navigables, dans le cadre des projets prévus au CPIER.

Une dotation **6,355 M€** de crédits de paiement est proposée afin d'honorer les engagements de la Région.

## **909 - Développement économique**

### **93 - Agriculture, pêche et agro-industrie**

#### **Programme : Forêt et éco-matériaux**

##### **Action : Forêt, bois et matériaux biosourcés**

Dans le cadre de la Stratégie forêt-bois et de la Stratégie régionale pour l'essor des filières de matériaux et produits biosourcés en Île-de-France, cette action est dotée de **1,000 M€** en autorisations de programme et de **1,500 M€** en crédits de paiement qui permettront de soutenir notamment :

- Les projets innovants émanant du cluster bois-biosourcés lancé en juin 2019,
- Les opérations soutenues dans le cadre du dispositif réflexe bois-biosourcés,
- La création de dessertes dans les forêts gérées par l'AEV.

### **94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services**

#### **Programme : Aide aux renouvellements de véhicules utilitaires des artisans et des TPE**

##### **Action : Aide aux renouvellements de véhicules utilitaires des artisans et des TPE**

Le dispositif d'aide à l'achat de véhicules utilitaires neufs ou d'occasion, électriques, à hydrogène ou au GNV qui s'adresse aux petites entreprises franciliennes, notamment artisanales suscite une demande croissante depuis début 2019.

Afin de répondre au succès sans précédent de cette mesure qui contribue à une Île-de-France plus respirable par l'augmentation du nombre de véhicules professionnels propres en circulation, il est proposé d'augmenter significativement la dotation de cette action, en la multipliant par 5, à hauteur de **10,000 M€** en autorisations de programme. En outre, une enveloppe de **5,000 M€** est prévue en crédits de paiement.

## **FONCTIONNEMENT**

**PROJET DE BUDGET 2020**  
**RÉPARTITION INDICATIVE DES AE ET DES CP POUR 2020**

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2019	Proposition BP 2020	BP 2019	Proposition BP 2020
	M €	M €	M €	M €
<b>Environnement et énergie</b>				
HP	<b>22,734</b>	<b>23,209</b>	<b>22,734</b>	<b>21,946</b>
PJ	19,964	14,678	19,964	18,464
CP				
PR	2,770	8,531	2,770	3,482
<b>TOTAL</b>	<b>22,734</b>	<b>23,209</b>	<b>22,734</b>	<b>21,946</b>
HP	19,964	14,678	19,964	18,464
PJ				
CP				
PR	2,770	8,531	2,770	3,482

## Environnement et énergie

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2019	Proposition BP 2020	BP 2019	Proposition BP 2020
	M €	M €	M €	M €
<b>932 - Enseignement</b>	<b>2,500</b>	<b>3,000</b>	<b>2,500</b>	<b>2,500</b>
<b>28 - Autres services périscolaires et annexes</b>	<b>2,500</b>	<b>3,000</b>	<b>2,500</b>	<b>2,500</b>
<b>Aide à l'introduction de produits biologiques et locaux dans les lycées</b>	<b>2,500</b>	<b>3,000</b>	<b>2,500</b>	<b>2,500</b>
<i>HP28-011</i>				
Aide à l'introduction de produits locaux et biologiques dans les lycées	2,500	3,000	2,500	2,500
<b>937 - Environnement</b>	<b>19,684</b>	<b>19,709</b>	<b>19,684</b>	<b>18,962</b>
<b>71 - Actions transversales</b>	<b>5,136</b>	<b>5,431</b>	<b>5,136</b>	<b>5,241</b>
<b>Actions transversales</b>	<b>5,136</b>	<b>5,431</b>	<b>5,136</b>	<b>5,241</b>
<i>HP71-008</i>	5,136	0,650	5,136	5,241
<i>PR71-008</i>		4,781		
Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement	0,150	0,150	0,150	0,150
Etudes, prospective et valorisation	0,205	0,200	0,205	0,310
Soutien à l'Institut Paris Region - Environnement	4,781	4,781	4,781	4,781
Budget participatif		0,300		
<b>72 - Actions en matière de déchets</b>	<b>0,708</b>	<b>0,708</b>	<b>0,708</b>	<b>0,700</b>
<b>Prévention et gestion des déchets</b>	<b>0,708</b>	<b>0,708</b>	<b>0,708</b>	<b>0,700</b>
<i>HP72-001</i>				
Economie circulaire et déchets	0,108	0,108	0,108	0,100
Fonds propreté	0,600	0,600	0,600	0,600
<b>73 - Politique de l'air</b>	<b>0,850</b>	<b>0,850</b>	<b>0,850</b>	<b>0,699</b>
<b>Qualité de l'air - Climat</b>	<b>0,850</b>	<b>0,850</b>	<b>0,850</b>	<b>0,699</b>
<i>PR73-001</i>				
Soutien à AIRPARIF	0,850	0,850	0,850	0,699
<b>74 - Politique de l'eau</b>	<b>0,300</b>	<b>0,300</b>	<b>0,300</b>	<b>0,200</b>
<b>Contrats trame verte et bleue</b>	<b>0,300</b>	<b>0,300</b>	<b>0,300</b>	<b>0,200</b>
<i>HP74-007</i>	0,300		0,300	
<i>PR74-007</i>			0,300	0,200
Contrats trame verte et bleue	0,300	0,300	0,300	0,200

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2019	Proposition BP 2020	BP 2019	Proposition BP 2020
	M €	M €	M €	M €
<b>75 - Politique de l'énergie</b>	<b>0,900</b>	<b>0,850</b>	<b>0,900</b>	<b>0,830</b>
<b>Energie</b>	<b>0,900</b>	<b>0,850</b>	<b>0,900</b>	<b>0,830</b>
<i>PR75-001</i>				
Actions d'intérêt général dans le domaine de l'énergie	0,900	0,850	0,900	0,830
<b>76 - Patrimoine naturel</b>	<b>10,830</b>	<b>10,610</b>	<b>10,830</b>	<b>10,332</b>
<b>Agence des espaces verts</b>	<b>8,850</b>	<b>8,600</b>	<b>8,850</b>	<b>8,319</b>
<i>HP76-001</i>				
Soutien à l'AEV	8,850	8,600	8,850	8,319
<b>Protection des milieux naturels et des paysages</b>	<b>1,860</b>	<b>1,860</b>	<b>1,860</b>	<b>1,893</b>
<i>HP76-003</i>	0,960	0,260	0,960	0,260
<i>PR76-003</i>	0,900	1,600	0,900	1,633
Aide aux actions de protection des milieux naturels et de la biodiversité	0,960	0,960	0,960	0,993
Réserves naturelles régionales	0,900	0,900	0,900	0,900
<b>Actions en lien avec l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB)</b>	<b>0,120</b>	<b>0,150</b>	<b>0,120</b>	<b>0,120</b>
<i>PR76-006</i>				
Actions en lien avec l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB)	0,120	0,150	0,120	0,120
<b>78 - Autres actions</b>	<b>0,960</b>	<b>0,960</b>	<b>0,960</b>	<b>0,960</b>
<b>Lutte contre le bruit</b>	<b>0,960</b>	<b>0,960</b>	<b>0,960</b>	<b>0,960</b>
<i>HP78-002</i>				
Soutien à Bruitparif	0,960	0,960	0,960	0,960
<b>939 - Action Economique</b>	<b>0,550</b>	<b>0,500</b>	<b>0,550</b>	<b>0,484</b>
<b>93 - Agriculture, pêche, agro-industrie</b>	<b>0,550</b>	<b>0,500</b>	<b>0,550</b>	<b>0,484</b>
<b>Forêt et éco-matériaux</b>	<b>0,550</b>	<b>0,500</b>	<b>0,550</b>	<b>0,484</b>
<i>HP93-005</i>				
Forêt, bois et matériaux biosourcés	0,550	0,500	0,550	0,484
<b>TOTAL</b>	<b>22,734</b>	<b>23,209</b>	<b>22,734</b>	<b>21,946</b>
HP	19,964	14,678	19,964	18,464
PR	2,770	8,531	2,770	3,482

# RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	Montant en M€
<b>CHAPITRE 932 - Enseignement</b>	<b>2,500</b>
<b>Sous fonction 28 - Autres services périscolaires et annexes</b>	<b>2,500</b>
65735 : Autres groupements de collectivités et EPL	2,500
<b>CHAPITRE 937 - Environnement</b>	<b>18,962</b>
<b>Sous fonction 71 - Actions transversales</b>	<b>5,241</b>
617 : Études et recherches	0,030
6228 : Divers	0,025
6281 : Concours divers (cotisations...)	0,022
6574 : Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	5,164
<b>Sous fonction 72 - Actions en matière de déchets</b>	<b>0,700</b>
6238 : Divers	0,020
65734 : Communes et structures intercommunales	0,330
65738 : Organismes publics divers	0,100
6574 : Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	0,250
<b>Sous fonction 73 - Politique de l'air</b>	<b>0,699</b>
6574 : Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	0,699
<b>Sous fonction 74 - Politique de l'eau</b>	<b>0,200</b>
6281 : Concours divers (cotisations...)	0,020
65735 : Autres groupements de collectivités et EPL	0,008
65738 : Organismes publics divers	0,126
6574 : Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	0,046
<b>Sous fonction 75 - Politique de l'énergie</b>	<b>0,830</b>
65733 : Départements	0,070
6574 : Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	0,760
<b>Sous fonction 76 - Patrimoine naturel</b>	<b>10,332</b>
6281 : Concours divers (cotisations...)	0,230
65733 : Départements	0,100
65734 : Communes et structures intercommunales	0,020
65738 : Organismes publics divers	9,732
6574 : Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	0,250
<b>Sous fonction 78 - Autres actions</b>	<b>0,960</b>
6574 : Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	0,960
<b>CHAPITRE 939 - Action Economique</b>	<b>0,484</b>
<b>Sous fonction 93 - Agriculture, pêche, agro-industrie</b>	<b>0,484</b>
6228 : Divers	0,004

## RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	Montant en M€
6234 : Réceptions	0,015
65734 : Communes et structures intercommunales	0,020
65738 : Organismes publics divers	0,005
6574 : Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	0,440
<b>TOTAL</b>	<b>21,946</b>

# PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

## Environnement et énergie

### 932 - Enseignement

#### 28 - Autres services périscolaires et annexes

##### Programme : Aide à l'introduction de produits biologiques et locaux dans les lycées

###### Action : Aide à l'introduction de produits locaux et biologiques dans les lycées

Cette action dont la dotation en autorisations d'engagement est augmentée à hauteur **de 3,000 M€**, traduit la priorité régionale d'approvisionner les lycées en produits locaux et biologiques dont les enjeux sont à la fois nutritionnels et environnementaux mais participent aussi à la structuration des filières d'Île-de-France et au projet alimentaire régional. En effet, conformément à son Plan pluriannuel d'investissement dont elle réaffirme le cap, la Région ambitionne que 100 % des cantines des lycées soient approvisionnées en circuits courts, en priorité par des produits locaux, avec un objectif de 50 % de produits biologiques, d'ici 2024.

En 2020, il est prévu de financer diverses actions de sensibilisation et des animations autour des produits biologiques dans les lycées, également dans le cadre du Plan Régional de l'Alimentation qui sera voté en mars prochain. En effet, ce Plan a pour vocation de rapprocher l'agriculteur et le consommateur francilien par une accessibilité renforcée et facilitée aux produits locaux et biologiques. Dans ce cadre, pourront être envisagées par exemple, des campagnes de communication sur la saisonnalité des produits locaux seront proposées à destination des jeunes, un concours de cuisine à base de produits locaux dans les lycées, une nouvelle étude sur l'alimentation des lycéens ainsi que d'autres actions portant sur la structuration des filières et la logistique des produits locaux et biologiques destinés à l'approvisionnement des lycées.

De plus, une partie de la dotation sera utilisée pour solder l'année 2019 du dispositif de prise en charge du coût d'introduction de produits biologiques et locaux dans les restaurants scolaires.

En outre, une enveloppe de **2,500 M€** est prévue en crédits de paiement.

## 937 - Environnement

### 71 - Actions transversales

#### Programme : Actions transversales

##### Action : Soutien aux associations et organismes œuvrant pour l'environnement

Avec un montant de **0,150 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement, le soutien régional est centré sur le financement des têtes de réseaux associatives œuvrant dans le domaine de l'environnement, dans le cadre de partenariats ciblés, et la cotisation de la Région aux structures dont elle reste membre en lien avec les priorités qu'elle s'est assignée.

##### Action : Etudes, prospective et valorisation

Cette action dotée de **0,200 M€** en autorisations d'engagement et de **0,310 M€** en crédits de paiement, a vocation à financer des marchés d'études, des assistances à maîtrise d'ouvrage mais aussi des frais de communication relatifs à des besoins de connaissance, d'appui technique ou d'expertise dans le champ de l'environnement.

Par ailleurs, cette dotation sera également mobilisée pour les frais de gestion dus à l'Agence de service et de paiement (ASP) au titre de sa participation à la gestion des dispositifs « Véhicules propres » et « Fonds air-bois ».

##### Action : Soutien à l'Institut Paris Region - Environnement

En 2020, il est proposé de reconduire le montant de cette action à hauteur de **4,781 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement à destination du « département Environnement » de l'Institut Paris Région qui rassemble les équipes de l'ORDIF, de l'Agence régionale Energie Climat (AREC) et de l'Agence régionale pour la biodiversité (ARB).

L'Institut en particulier sera mobilisé pour appuyer la Région dans la prise en charge du suivi du Plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD) par la production d'un tableau de bord annuel (première édition en 2020) et la réalisation d'études ou de diagnostics spécifiques pour apporter les éléments d'analyses utiles à la mise en œuvre et à l'évaluation du PRPGD.

L'Institut sera également un appui précieux dans la mise en œuvre de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité et l'accélération de la transition énergétique dont l'Île-de-France a fait une priorité majeure.

##### Action : Budget participatif

Avec un budget de **0,300 M€** en autorisations d'engagement, cette action vise à accompagner la démarche de consultation des Franciliens qui sera mise en œuvre dès 2020, sur les enjeux et projets majeurs de leur vie quotidienne et de leur avenir, en matière environnementale.

## 72 - Actions en matière de déchets

### Programme : Prévention et gestion des déchets

#### Action : Economie circulaire et déchets

Cette action, dotée de **0,108 M€** en autorisations d'engagement et de **0,100 M€** en crédits de paiement, permettra notamment de soutenir des actions de coordination, d'animation et de sensibilisation d'envergure régionale en faveur de la prévention et de la gestion des déchets et des actions d'accompagnement du plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD) et de la future stratégie régionale en faveur de l'économie circulaire.

#### Action : Fonds propreté

Cette action, dotée de **0,600 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement, permettra de soutenir des projets de résorption des dépôts sauvages d'importance régionale ou sur les terres agricoles dans le cadre du Fonds propreté. Les actions de communication et le soutien aux actions de mobilisation des acteurs seront également mis en œuvre dans ce cadre.

## 73 - Politique de l'air

### Programme : Qualité de l'air - Climat

#### Action : Soutien à AIRPARIF

Chargée de la surveillance de la qualité de l'air ambiant en Île-de-France, pour le compte des pouvoirs publics, AIRPARIF remplit des missions qui répondent essentiellement à des exigences réglementaires. Elle met en place des dispositifs de mesure et des outils de modélisation, contribuant ainsi à l'évaluation des risques sanitaires et des effets de la pollution de l'air sur l'environnement. En outre, elle informe les citoyens et les médias, éclaire les autorités et les décideurs et contribue également à une meilleure compréhension des phénomènes de pollution ainsi qu'à l'évaluation des politiques publiques menées en faveur de la qualité de l'air.

En 2020, la Région poursuivra son soutien au fonctionnement d'AIRPARIF à hauteur de **0,850 M€** en autorisations d'engagement et de **0,699 M€** en crédits de paiement.

## 74 - Politique de l'eau

### Programme : Contrats trame verte et bleue

#### Action : Contrats trame verte et bleue

Dans le cadre du Schéma régional de cohérence écologique (SRCE), le soutien apporté aux contrats trame verte et bleue (TVB) ciblera notamment les zones fortement carencées en espaces verts recouvrant ainsi les enjeux du Plan Vert et ceux de la nouvelle Stratégie régionale biodiversité, avec une dotation reconduite en 2020 à hauteur de **0,300 M€** en autorisations d'engagement et de **0,200 M€** en crédits de paiement. Cette dotation servira également à financer la cotisation au Syndicat mixte de la Bièvre qui accompagne les communes pour mettre en place ces contrats.

## 75 - Politique de l'énergie

### Programme : Energie

#### Action : Actions d'intérêt général dans le domaine de l'énergie

La dotation de **0,850 M€** en autorisations d'engagement et **0,830 M€** en crédits de paiement sera mobilisée en 2020 pour accompagner les ALEC (Agences Locales de l'Energie) et les structures assimilées, dans leurs actions de conseil, d'accompagnement en matière de maîtrise de l'énergie et d'énergies renouvelables auprès des particuliers, professionnels et collectivités.

## 76 - Patrimoine naturel

### Programme : Agence des espaces verts

#### Action : Soutien à l'AEV

Une nouvelle convention de partenariat avec l'AEV sera établie en 2020, fixant les orientations prioritaires en matière de gestion et d'acquisition d'espaces verts, naturels et agricoles pour la période 2020-2025, en cohérence avec les stratégies régionales structurantes qui relèvent de ses missions.

Dans ce cadre, il est proposé une dotation de **8,600 M€** en autorisations d'engagement et de **8,319 M€** en crédits de paiement.

### Programme : Protection des milieux naturels et des paysages

#### Action : Aide aux actions de protection des milieux naturels et de la biodiversité

La dotation proposée de **0,960 M€** en autorisations d'engagement et de **0,993 M€** en crédits de paiement, permettra de financer le soutien régional au Syndicat mixte d'aménagement de la Plaine de Pierrelaye, après la première étape majeure qu'ont constitué les premières plantations de cette nouvelle forêt d'un million d'arbres, ainsi que celui apporté au Parc de la Poudrerie. En outre, des actions en fonctionnement relevant de la nouvelle stratégie régionale pour la biodiversité pourront également être soutenues à ce titre.

#### Action : Réserves naturelles régionales

Dotée de **0,900 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement, cette action vise à financer les frais de fonctionnement des 12 Réserves naturelles franciliennes ainsi que les plans de gestion associés (gestion conservatoire des milieux, accueil du public, collecte de données naturalistes, diffusion des connaissances et communication...).

## Programme : Actions en lien avec l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB)

### Action : Actions en lien avec l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB)

Avec un montant d'autorisations d'engagement en hausse, à hauteur de **0,150 M€**, cette action permettra de soutenir, au titre du CPER, des projets et initiatives sur l'ensemble du territoire francilien, en lien avec la nouvelle stratégie régionale pour la biodiversité. Dans ce cadre, de nouveaux appels à projets sont programmés en 2020, dont l'ARB continuera d'instruire les candidatures.

En outre, une enveloppe de **0,120 M€** en crédits de paiement est prévue.

## 78 - Autres actions

### Programme : Lutte contre le bruit

#### Action : Soutien à Bruitparif

Avec une dotation de **0,960 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement, la Région poursuit son soutien à l'Observatoire du bruit en Île-de-France afin d'améliorer en continu la mesure et l'évaluation des nuisances sonores qui permettront de mieux orienter les décideurs publics face aux impacts sanitaires et socio-économiques du bruit, d'informer et de sensibiliser les Franciliens et d'accompagner les différents acteurs.

## 939 - Action Economique

### 93 - Agriculture, pêche, agro-industrie

#### Programme : Forêt et éco-matériaux

##### Action : Forêt, bois et matériaux biosourcés

Dotée de **0,500 M€** en autorisations d'engagement et de **0,484 M€** en crédits de paiement, cette action permettra de poursuivre la mise en œuvre des Stratégie régionales forêt-bois et matériaux biosourcés, en soutenant la réalisation de programme d'actions confiés aux organisations professionnelles régionales pour :

- Dynamiser la gestion forestière,
- Structurer les filières,
- Développer les marchés de la construction bois-biosourcés,
- Faciliter l'accès au marché des solutions innovantes.

# **ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL DES CRÉDITS DE PAIEMENT**

# INVESTISSEMENT

## Environnement et énergie

Libellés	Restes à mandater sur AP antérieures à 2020	Proposition d'AP pour 2020	Echéancier des crédits de paiement			
			2020	2021	2022	Au-delà
<b>905 - Aménagement des territoires</b>						
52 - Agglomérations et villes moyennes	3,328	5,000	1,300	3,213	2,420	1,395
<b>Contrat d'aménagement régional - Environnement - Actions territorialisées</b>	3,328	5,000	1,300	3,213	2,420	1,395
<b>HP52-004</b>						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2020	1,963		1,200	0,763		
échéancier des CP sur AP 2020						
<b>PR52-004</b>						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2020	1,365		0,100	0,450	0,420	0,395
échéancier des CP sur AP 2020		5,000		2,000	2,000	1,000
<b>907 - Environnement</b>						
71 - Actions transversales	10,012	0,170	2,350	3,700	2,807	1,325
<b>Plans de prévention des risques technologiques (PPRT)</b>	0,219	0,170		0,320	0,069	
<b>HP71-001</b>						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2020	0,219			0,150	0,069	
échéancier des CP sur AP 2020		0,170		0,170		
<b>Soutien aux démarches de développement durable</b>	0,138		0,020	0,080	0,038	
<b>HP71-007</b>						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2020	0,138		0,020	0,080	0,038	
échéancier des CP sur AP 2020						
<b>Actions territorialisées</b>	9,655		2,330	3,300	2,700	1,325
<b>HP71-009</b>						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2020	4,721		0,680	1,500	1,400	1,141
échéancier des CP sur AP 2020						
<b>PR71-009</b>						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2020	4,934		1,650	1,800	1,300	0,184
échéancier des CP sur AP 2020						

# INVESTISSEMENT

Libellés	Restes à mandater sur AP antérieures à 2020	Proposition d'AP pour 2020	Echéancier des crédits de paiement			
			2020	2021	2022	Au-delà
<b>72 - Actions en matière de déchets</b>	<b>17,045</b>	<b>8,000</b>	<b>5,000</b>	<b>8,500</b>	<b>7,500</b>	<b>4,045</b>
Prévention et gestion des déchets	17,045	8,000	5,000	8,500	7,500	4,045
<b>HP72-001</b>						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2020	7,077		2,500	2,000	1,700	0,877
échéancier des CP sur AP 2020		3,000	0,500	1,000	0,800	0,700
<b>PR72-001</b>						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2020	9,968		2,000	3,500	3,000	1,468
échéancier des CP sur AP 2020		5,000		2,000	2,000	1,000
<b>73 - Politique de l'air</b>	<b>7,524</b>	<b>6,260</b>	<b>2,450</b>	<b>5,380</b>	<b>3,960</b>	<b>1,994</b>
Qualité de l'air - Climat	2,950	0,760	0,950	1,380	0,960	0,420
<b>HP73-001</b>						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2020	0,640		0,250	0,280	0,110	
échéancier des CP sur AP 2020						
<b>PR73-001</b>						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2020	2,310		0,700	0,700	0,600	0,310
échéancier des CP sur AP 2020		0,760		0,400	0,250	0,110
<b>Plan changeons d'air</b>	<b>4,574</b>	<b>5,500</b>	<b>1,500</b>	<b>4,000</b>	<b>3,000</b>	<b>1,574</b>
<b>HP73-002</b>						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2020	4,574		1,500	2,000	1,000	0,074
échéancier des CP sur AP 2020		5,500		2,000	2,000	1,500
<b>74 - Politique de l'eau</b>	<b>10,045</b>	<b>2,200</b>	<b>4,750</b>	<b>4,256</b>	<b>2,227</b>	<b>1,012</b>
Prévention des risques d'inondations et maîtrise des ruissellements	1,542		0,750	0,404	0,388	
<b>HP74-001</b>						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2020	1,138		0,350	0,400	0,388	
échéancier des CP sur AP 2020						
<b>PR74-001</b>						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2020	0,404		0,400	0,004		
échéancier des CP sur AP 2020						
<b>Protection et restauration des milieux aquatiques et de la ressource en eau</b>	<b>1,769</b>		<b>0,400</b>	<b>0,830</b>	<b>0,389</b>	<b>0,150</b>
<b>HP74-002</b>						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2020	0,750			0,350	0,250	0,150
échéancier des CP sur AP 2020						
<b>PJ74-002</b>						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2020	0,123			0,080	0,043	
échéancier des CP sur AP 2020						
<b>PR74-002</b>						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2020	0,896		0,400	0,400	0,096	
échéancier des CP sur AP 2020						

# INVESTISSEMENT

Libellés	Restes à mandater sur AP antérieures à 2020	Proposition d'AP pour 2020	Echéancier des crédits de paiement			
			2020	2021	2022	Au-delà
<b>Dépollution des eaux usées et des eaux pluviales</b>	<b>2,818</b>		<b>2,000</b>	<b>0,818</b>		
<b>HP74-003</b> écheancier des CP sur AP antérieures à 2020 échéancier des CP sur AP 2020	2,818		2,000	0,818		
<b>Etude pré-opérationnelle de faisabilité et de programmation</b>	<b>0,110</b>			<b>0,110</b>		
<b>HP74-004</b> écheancier des CP sur AP antérieures à 2020 échéancier des CP sur AP 2020	0,110			0,110		
<b>Milieux aquatiques et humides</b>	<b>3,806</b>	<b>2,200</b>	<b>1,600</b>	<b>2,094</b>	<b>1,450</b>	<b>0,862</b>
<b>HP74-006</b> écheancier des CP sur AP antérieures à 2020 échéancier des CP sur AP 2020	0,994		0,400	0,594		
<b>PR74-006</b> écheancier des CP sur AP antérieures à 2020 échéancier des CP sur AP 2020	2,812	2,200	1,000 0,200	0,750 0,750	0,700 0,750	0,362 0,500
<b>75 - Politique de l'énergie</b>	<b>70,402</b>	<b>49,000</b>	<b>33,894</b>	<b>35,950</b>	<b>30,754</b>	<b>18,804</b>
<b>Energie</b>	<b>70,402</b>	<b>49,000</b>	<b>33,894</b>	<b>35,950</b>	<b>30,754</b>	<b>18,804</b>
<b>HP75-001</b> écheancier des CP sur AP antérieures à 2020 échéancier des CP sur AP 2020	20,948		17,594	3,000	0,354	
<b>PJ75-001</b> écheancier des CP sur AP antérieures à 2020 échéancier des CP sur AP 2020	2,643		0,300	0,950	0,900	0,493
<b>PR75-001</b> écheancier des CP sur AP antérieures à 2020 échéancier des CP sur AP 2020	46,811	49,000	10,000 6,000	17,000 15,000	15,000 14,500	4,811 13,500

# INVESTISSEMENT

Libellés	Restes à mandater sur AP antérieures à 2020	Proposition d'AP pour 2020	Echéancier des crédits de paiement			
			2020	2021	2022	Au-delà
<b>76 - Patrimoine naturel</b>	<b>52,565</b>	<b>20,000</b>	<b>20,825</b>	<b>26,987</b>	<b>15,546</b>	<b>9,207</b>
Agence des espaces verts	25,172	10,000	14,700	14,000	3,972	2,500
<b>HP76-001</b>						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2020	25,172		14,700	10,000	0,472	
échéancier des CP sur AP 2020		10,000		4,000	3,500	2,500
<b>Protection des milieux naturels et des paysages</b>	<b>25,969</b>	<b>8,800</b>	<b>5,725</b>	<b>11,637</b>	<b>10,900</b>	<b>6,507</b>
<b>HP76-003</b>						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2020	25,426		5,100	8,500	8,000	3,826
échéancier des CP sur AP 2020		8,000	0,550	2,600	2,500	2,350
<b>PJ76-003</b>						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2020	0,037			0,037		
échéancier des CP sur AP 2020						
<b>PR76-003</b>						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2020	0,506		0,075	0,200	0,150	0,081
échéancier des CP sur AP 2020		0,800		0,300	0,250	0,250
<b>Investissements pour la biodiversité en lien avec l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB)</b>	<b>1,424</b>	<b>1,200</b>	<b>0,400</b>	<b>1,350</b>	<b>0,674</b>	<b>0,200</b>
<b>PR76-005</b>						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2020	1,424		0,300	0,750	0,374	
échéancier des CP sur AP 2020		1,200	0,100	0,600	0,300	0,200
<b>77 - Environnement des infrastructures de</b>	<b>13,326</b>	<b>7,000</b>	<b>5,800</b>	<b>1,755</b>	<b>1,989</b>	<b>10,783</b>
<b>Réseau routier</b>	<b>1,988</b>				<b>0,663</b>	<b>0,663</b>
<b>HP77-001</b>						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2020	1,988			0,663	0,663	0,663
échéancier des CP sur AP 2020						
<b>Intégration environnementale des infrastructures de transport</b>	<b>11,338</b>	<b>7,000</b>	<b>5,800</b>	<b>1,092</b>	<b>1,326</b>	<b>10,120</b>
<b>HP77-003</b>						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2020	1,617		1,440	0,150	0,027	
échéancier des CP sur AP 2020						
<b>PR77-003</b>						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2020	9,721		4,326	0,500	0,250	4,646
échéancier des CP sur AP 2020		6,999	0,034	0,442	1,049	5,474

# INVESTISSEMENT

Libellés	Restes à mandater sur AP antérieures à 2020	Proposition d'AP pour 2020	Echéancier des crédits de paiement			
			2020	2021	2022	Au-delà
<b>78 - Autres actions</b>	<b>0,093</b>	<b>0,270</b>	<b>0,270</b>	<b>0,093</b>		
Lutte contre le bruit	0,093	0,270	0,270	0,093		
<b>HP78-002</b>						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2020	0,093		0,093			
échéancier des CP sur AP 2020		0,270	0,177	0,093		
<b>908 - Transport</b>						
<b>88 - Autres transports</b>	<b>5,734</b>	<b>13,000</b>	<b>6,355</b>	<b>2,032</b>	<b>4,170</b>	<b>6,177</b>
<b>883 - Transports fluviaux</b>	<b>5,734</b>	<b>13,000</b>	<b>6,355</b>	<b>2,032</b>	<b>4,170</b>	<b>6,177</b>
<b>Aménagement et modernisation des voies navigables</b>						
<b>HP883-001</b>						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2020						
échéancier des CP sur AP 2020		13,001	3,385	0,822	2,617	6,177
<b>PR883-001</b>						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2020	5,734		2,970	1,210	1,553	
échéancier des CP sur AP 2020						
<b>909 - Développement économique</b>						
<b>93 - Agriculture, pêche et agro-industrie</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,500</b>	<b>0,250</b>	<b>0,250</b>	
<b>Forêt et éco-matériaux</b>						
<b>HP93-005</b>						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2020	1,000		1,000			
échéancier des CP sur AP 2020		1,000	0,500	0,250	0,250	
<b>94 - Industrie, artisanat, commerce et autres</b>	<b>0,584</b>	<b>10,000</b>	<b>5,000</b>	<b>3,200</b>	<b>2,384</b>	
<b>Aide aux renouvellements de véhicules utilitaires des artisans et des TPE</b>						
<b>HP94-003</b>						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2020	0,584		0,250	0,200	0,134	
échéancier des CP sur AP 2020		10,000	4,750	3,000	2,250	
<b>TOTAL DES CRÉDITS DE PAIEMENT</b>	<b>191,658</b>	<b>121,900</b>	<b>89,494</b>	<b>95,316</b>	<b>74,007</b>	<b>54,742</b>
<b>Total des CP sur AP antérieures à 2020</b>	<b>191,658</b>		<b>73,298</b>	<b>59,889</b>	<b>38,991</b>	<b>19,481</b>
<b>Total des CP sur AP 2020</b>		<b>121,900</b>	<b>16,196</b>	<b>35,427</b>	<b>35,016</b>	<b>35,261</b>

# FONCTIONNEMENT

## Environnement et énergie

Libellés	Restes à mandater sur AE antérieures à 2020	Proposition d'AE pour 2020	Echéancier des crédits de paiement			
			2020	2021	2022	Au-delà
<b>932 - Enseignement</b>						
28 - Autres services périscolaires et annexes	0,349	3,000	2,500	0,849		
Aide à l'introduction de produits biologiques et locaux dans les lycées	0,349	3,000	2,500	0,849		
<b>HP28-011</b>						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2020	0,349		0,349			
échéancier des CP sur AE 2020		3,000	2,151	0,849		
<b>937 - Environnement</b>						
71 - Actions transversales	5,796	5,431	5,241	4,162	1,824	
Démarches de développement durable	0,015			0,015		
<b>HP71-002</b>						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2020	0,015			0,015		
échéancier des CP sur AE 2020						
Actions transversales	5,781	5,431	5,241	4,147	1,824	
<b>HP71-008</b>						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2020	5,781		4,781	0,700	0,300	
échéancier des CP sur AE 2020		0,650	0,460	0,100	0,090	
<b>PR71-008</b>						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2020		4,781		3,347	1,434	
échéancier des CP sur AE 2020						
72 - Actions en matière de déchets	2,055	0,708	0,700	1,280	0,638	0,145
Prévention et gestion des déchets	2,055	0,708	0,700	1,280	0,638	0,145
<b>HP72-001</b>						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2020	1,730		0,500	0,800	0,430	
échéancier des CP sur AE 2020		0,708	0,200	0,300	0,208	
<b>PR72-001</b>						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2020	0,325			0,180		0,145
échéancier des CP sur AE 2020						

# FONCTIONNEMENT

Libellés	Restes à mandater sur AE antérieures à 2020	Proposition d'AE pour 2020	Echéancier des crédits de paiement			
			2020	2021	2022	Au-delà
<b>73 - Politique de l'air</b>		<b>0,850</b>	<b>0,699</b>	<b>0,151</b>		
Qualité de l'air - Climat		<b>0,850</b>	<b>0,699</b>	<b>0,151</b>		
<b>PR73-001</b>						
écheancier des CP sur AE antérieures à 2020		0,850	0,699	0,151		
échéancier des CP sur AE 2020						
<b>74 - Politique de l'eau</b>	<b>0,284</b>	<b>0,300</b>	<b>0,200</b>	<b>0,343</b>	<b>0,041</b>	
<b>Soutien aux organismes concourant aux objectifs de la politique de l'eau</b>	<b>0,161</b>			<b>0,120</b>	<b>0,041</b>	
<b>HP74-005</b>						
écheancier des CP sur AE antérieures à 2020	0,161			0,120	0,041	
échéancier des CP sur AE 2020						
<b>Contrats trame verte et bleue</b>	<b>0,123</b>	<b>0,300</b>	<b>0,200</b>	<b>0,223</b>		
<b>PR74-007</b>						
écheancier des CP sur AE antérieures à 2020	0,123			0,123		
échéancier des CP sur AE 2020		0,300	0,200	0,100		
<b>75 - Politique de l'énergie</b>	<b>1,408</b>	<b>0,850</b>	<b>0,830</b>	<b>1,080</b>	<b>0,348</b>	
<b>Energie</b>	<b>1,408</b>	<b>0,850</b>	<b>0,830</b>	<b>1,080</b>	<b>0,348</b>	
<b>HP75-001</b>						
écheancier des CP sur AE antérieures à 2020	0,548			0,400	0,148	
échéancier des CP sur AE 2020						
<b>PR75-001</b>						
écheancier des CP sur AE antérieures à 2020	0,860		0,700	0,160		
échéancier des CP sur AE 2020		0,850	0,130	0,520	0,200	
<b>76 - Patrimoine naturel</b>	<b>2,561</b>	<b>10,610</b>	<b>10,332</b>	<b>2,165</b>	<b>0,674</b>	
<b>Agence des espaces verts</b>		<b>8,600</b>	<b>8,319</b>	<b>0,281</b>		
<b>HP76-001</b>						
écheancier des CP sur AE antérieures à 2020		8,600	8,319	0,281		
échéancier des CP sur AE 2020						
<b>Protection des milieux naturels et des paysages</b>	<b>2,446</b>	<b>1,860</b>	<b>1,893</b>	<b>1,769</b>	<b>0,644</b>	
<b>HP76-003</b>						
écheancier des CP sur AE antérieures à 2020	0,369		0,200	0,169		
échéancier des CP sur AE 2020		0,260	0,060	0,200		
<b>PR76-003</b>						
écheancier des CP sur AE antérieures à 2020	2,077		1,000	0,800	0,277	
échéancier des CP sur AE 2020		1,600	0,633	0,600	0,367	

## FONCTIONNEMENT

Libellés	Restes à mandater sur AE antérieures à 2020	Proposition d'AE pour 2020	Echéancier des crédits de paiement			
			2020	2021	2022	Au-delà
<b>Actions en lien avec l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB)</b>	<b>0,115</b>	<b>0,150</b>	<b>0,120</b>	<b>0,115</b>	<b>0,030</b>	
PR76-006 écheancier des CP sur AE antérieures à 2020 échéancier des CP sur AE 2020	0,115	0,150 0,960 0,960	0,100 0,020 0,960	0,015 0,100	0,030	
<b>78 - Autres actions</b>						
<b>Lutte contre le bruit</b>						
HP78-002 écheancier des CP sur AE antérieures à 2020 échéancier des CP sur AE 2020		0,960	0,960			
<b>939 - Action Economique</b>						
<b>93 - Agriculture, pêche, agro-industrie</b>	<b>0,347</b>	<b>0,500</b>	<b>0,484</b>	<b>0,347</b>	<b>0,016</b>	
<b>Forêt et éco-matériaux</b>	<b>0,347</b>	<b>0,500</b>	<b>0,484</b>	<b>0,347</b>	<b>0,016</b>	
HP93-005 écheancier des CP sur AE antérieures à 2020 échéancier des CP sur AE 2020	0,347	0,500	0,200 0,284	0,147 0,200	0,016	
<b>TOTAL DES CRÉDITS DE PAIEMENT</b>	<b>12,800</b>	<b>23,209</b>	<b>21,946</b>	<b>10,377</b>	<b>3,541</b>	<b>0,145</b>
<b>Total des CP sur AE antérieures à 2020</b>	<b>12,800</b>		<b>7,830</b>	<b>3,629</b>	<b>1,196</b>	<b>0,145</b>
<b>Total des CP sur AE 2020</b>		<b>23,209</b>	<b>14,116</b>	<b>6,748</b>	<b>2,345</b>	

**2ème PARTIE :**

**BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2019**

# **INVESTISSEMENT**

**TABLEAU DE SYNTHÈSE**  
**BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2019**

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2019	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2019	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
<b>Environnement et énergie</b>				
	HP	<b>93,650</b>	<b>89,118</b>	<b>110,000</b>
	PJ	54,350	44,169	57,571
	CP			53,301
	PR	39,300	44,949	0,200
				16,057
<b>TOTAL</b>		<b>93,650</b>	<b>89,118</b>	<b>110,000</b>
	HP	54,350	44,169	57,571
	PJ			53,301
	CP			0,200
	PR	39,300	44,949	16,057

## Environnement et énergie

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2019	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2019	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
<b>905 - Aménagement des territoires</b>	<b>5,000</b>	<b>1,365</b>	<b>2,000</b>	<b>0,750</b>
<b>52 - Agglomérations et villes moyennes</b>	<b>5,000</b>	<b>1,365</b>	<b>2,000</b>	<b>0,750</b>
<b>Contrat d'aménagement régional - Environnement - Actions territorialisées</b>	<b>5,000</b>	<b>1,365</b>	<b>2,000</b>	<b>0,750</b>
<i>HP52-004</i>	5,000		2,000	0,750
<i>PR52-004</i>		1,365		
Contrat d'aménagement régional - Environnement - Actions territorialisées	5,000	1,365	2,000	0,750
<b>907 - Environnement</b>	<b>77,850</b>	<b>76,687</b>	<b>95,826</b>	<b>59,816</b>
<b>71 - Actions transversales</b>	<b>0,170</b>	<b>0,224</b>	<b>9,370</b>	<b>3,223</b>
<b>Plans de prévention des risques technologiques (PPRT)</b>	<b>0,170</b>	<b>0,219</b>	<b>0,070</b>	
<i>HP71-001</i>	0,170	0,219	0,070	
Plans de prévention des risques technologiques (PPRT)				
<b>Soutien aux démarches de développement durable</b>		<b>0,005</b>		<b>0,021</b>
<i>HP71-007</i>		0,005		0,021
Soutien aux démarches de développement durable				
<b>Actions territorialisées</b>			<b>9,300</b>	<b>3,202</b>
<i>HP71-009</i>				1,819
<i>PR71-009</i>			9,300	1,383
Economie circulaire - Déchets - Actions territorialisées			1,200	0,300
Protection et restauration des milieux aquatiques - Actions territorialisées			0,500	0,180
Energies renouvelables - Actions territorialisées			7,000	1,883
Actions de protection des milieux naturels et de la biodiversité - Actions territorialisées			0,600	0,839
<b>72 - Actions en matière de déchets</b>	<b>8,000</b>	<b>6,106</b>	<b>4,500</b>	<b>4,147</b>
<b>Prévention et gestion des déchets</b>	<b>8,000</b>	<b>6,106</b>	<b>4,500</b>	<b>4,147</b>
<i>HP72-001</i>	3,000	1,810	1,500	1,775
<i>PR72-001</i>	5,000	4,296	3,000	2,372
Prévention des déchets				0,241
Economie circulaire et déchets	5,000	4,296	3,000	2,806
Fonds propreté	3,000	1,810	1,500	1,100

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2019	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2019	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
<b>73 - Politique de l'air</b>	<b>5,010</b>	<b>5,177</b>	<b>2,700</b>	<b>2,020</b>
<b>Qualité de l'air - Climat</b>	<b>0,760</b>	<b>2,310</b>	<b>0,700</b>	<b>0,920</b>
<i>HP73-001</i>	0,760		0,700	0,920
<i>PR73-001</i>		2,310		
Investissement et études d'AIRPARIF	0,760		0,700	0,920
Investissements et études d'AirParif		2,310		
<b>Plan changeons d'air</b>	<b>4,250</b>	<b>2,867</b>	<b>2,000</b>	<b>1,100</b>
<i>HP73-002</i>				
Fonds renouvellement chaudières bois	3,000	2,000	1,500	0,800
Amélioration de la qualité de l'air dans le métro, le RER et l'espace public	1,250	0,867	0,500	0,300
<b>74 - Politique de l'eau</b>	<b>2,700</b>	<b>2,196</b>	<b>5,810</b>	<b>3,914</b>
<b>Prévention des risques d'inondations et maîtrise des ruissellements</b>				<b>0,300</b>
<i>HP74-001</i>				0,300
Prévention des risques d'inondations et maîtrise des ruissellements.				
<b>Protection et restauration des milieux aquatiques et de la ressource en eau</b>				<b>0,950</b>
<i>HP74-002</i>				0,250
<i>PR74-002</i>				0,700
Protection et restauration des milieux aquatiques et de la ressource en eau				0,950
<b>Dépollution des eaux usées et des eaux pluviales</b>				<b>1,200</b>
<i>HP74-003</i>				
Dépollution des eaux usées, des eaux pluviales et collecte des eaux usées				1,200
<b>Etude pré-opérationnelle de faisabilité et de programmation</b>				<b>0,014</b>
<i>HP74-004</i>				
Études pré opérationnelles de faisabilité et de programmation				0,014
<b>Milieux aquatiques et humides</b>	<b>2,700</b>	<b>2,196</b>	<b>5,810</b>	<b>1,450</b>
<i>HP74-006</i>			1,500	0,650
<i>PR74-006</i>	2,700	2,196	4,310	0,800
Milieux aquatiques et humides	2,700	2,196	5,810	1,450

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2019	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2019	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
<b>75 - Politique de l'énergie</b>	<b>29,500</b>	<b>32,286</b>	<b>22,500</b>	<b>21,600</b>
<b>Energie</b>	<b>29,500</b>	<b>32,286</b>	<b>22,500</b>	<b>21,600</b>
<i>HP75-001</i>	12,500	0,443	12,000	13,500
<i>PJ75-001</i>				0,200
<i>PR75-001</i>	17,000	31,843	10,500	7,900
Politique énergie		0,024		3,700
Efficacité énergétique et SEM	3,000	0,449	8,000	7,300
Energies renouvelables	26,500	31,813	14,500	9,500
Réseaux de chaleur				1,100
<b>76 - Patrimoine naturel</b>	<b>20,000</b>	<b>29,911</b>	<b>19,850</b>	<b>20,950</b>
<b>Agence des espaces verts</b>	<b>10,000</b>	<b>11,100</b>	<b>14,450</b>	<b>15,550</b>
<i>HP76-001</i>				
Acquisition d'espaces verts régionaux	2,650	2,650	3,000	3,000
Aménagements d'espaces verts régionaux	4,500	5,090	8,000	8,590
Aide à l'acquisition et à l'aménagement d'espaces verts, forêts et promenades	0,400	0,400	1,000	1,000
Tégéval	1,800	1,800	1,800	1,800
Acquisitions d'espaces agricoles régionaux et portage foncier agricole - installation	0,650	1,160	0,650	1,160
<b>Protection des milieux naturels et des paysages</b>	<b>8,800</b>	<b>17,633</b>	<b>5,000</b>	<b>5,050</b>
<i>HP76-003</i>	8,800	17,455	5,000	5,050
<i>PR76-003</i>		0,178		
Aide aux actions de protection des milieux naturels et de la biodiversité				0,350
Investissement des Réserves naturelles régionales (RNR)	0,800	0,007	1,000	0,700
Investissement des Réserves naturelles régionales		0,178		
Plan vert	8,000	17,448	4,000	4,000
<b>Investissements en lien avec l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB)</b>	<b>1,200</b>	<b>1,178</b>	<b>0,400</b>	<b>0,350</b>
<i>PR76-005</i>				
Investissements en lien avec l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB)	1,200	1,178	0,400	0,350

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2019	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2019	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
<b>77 - Environnement des infrastructures de transport</b>	<b>12,200</b>	<b>0,517</b>	<b>30,826</b>	<b>3,692</b>
<b>Réseau routier</b>				<b>0,205</b>
PR77-001				0,205
Protection contre le bruit routier				
<b>Intégration environnementale des infrastructures de transport</b>	<b>12,200</b>	<b>0,517</b>	<b>30,826</b>	<b>3,487</b>
HP77-003	2,300		8,296	1,915
PR77-003	9,900	0,517	22,530	1,572
Intégration environnementale des infrastructures de transport	12,200	0,517	30,826	3,487
<b>78 - Autres actions</b>	<b>0,270</b>	<b>0,270</b>	<b>0,270</b>	<b>0,270</b>
<b>Lutte contre le bruit</b>	<b>0,270</b>	<b>0,270</b>	<b>0,270</b>	<b>0,270</b>
HP78-002				
Soutien à Bruitparif	0,270	0,270	0,270	0,270
<b>908 - Transport</b>	<b>7,800</b>	<b>1,066</b>	<b>9,174</b>	<b>2,392</b>
<b>88 - Autres transports</b>	<b>7,800</b>	<b>1,066</b>	<b>9,174</b>	<b>2,392</b>
<b>883 - Transports fluviaux</b>	<b>7,800</b>	<b>1,066</b>	<b>9,174</b>	<b>2,392</b>
<b>Aménagement et modernisation des voies navigables</b>	<b>7,800</b>	<b>1,066</b>	<b>9,174</b>	<b>2,392</b>
HP883-001	4,300		6,785	1,617
PR883-001	3,500	1,066	2,389	0,775
Transport fluvial	7,800	1,066	9,174	2,392
<b>909 - Développement économique</b>	<b>3,000</b>	<b>10,000</b>	<b>3,000</b>	<b>6,600</b>
<b>93 - Agriculture, pêche et agro-industrie</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>
<b>Forêt et éco-matériaux</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>
HP93-005				
Forêt, bois et matériaux biosourcés	1,000	1,000	1,000	1,000
<b>94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services</b>	<b>2,000</b>	<b>9,000</b>	<b>2,000</b>	<b>5,600</b>
<b>Aide aux renouvellements de véhicules utilitaires des artisans et des TPE</b>	<b>2,000</b>	<b>9,000</b>	<b>2,000</b>	<b>5,600</b>
HP94-003				
Aide aux renouvellements de véhicules utilitaires des artisans et des TPE	2,000	9,000	2,000	5,600
<b>TOTAL</b>	<b>93,650</b>	<b>89,118</b>	<b>110,000</b>	<b>69,558</b>
HP	54,350	44,169	57,571	53,301
PJ				0,200
PR	39,300	44,949	52,429	16,057

# PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

## Environnement et énergie

### 905 - Aménagement des territoires

#### 52 - Agglomérations et villes moyennes

##### Programme : Contrat d'aménagement régional - Environnement - Actions territorialisées

###### Action : Contrat d'aménagement régional - Environnement - Actions territorialisées

4 contrats votés en 2019 ont bénéficié de montants complémentaires valorisant les mesures environnementales contractualisées. Ainsi, un montant de **1,365 M€** en autorisations de programme a été affecté en faveur d'opérations liées principalement à de la rénovation énergétique pour 3 opérations sur les 4 financées.

Le reliquat disponible sur la ligne a été transféré au profit de la ligne CAR aménagement.

La consommation prévisionnelle en crédits de paiement s'élève à **0,750 M€**.

### 907 - Environnement

#### 71 - Actions transversales

##### Programme : Plans de prévention des risques technologiques (PPRT)

###### Action : Plans de prévention des risques technologiques (PPRT)

Un montant total de **0,219 M€** en autorisations de programme a été affecté en 2019 afin d'honorer le financement de la part régionale des mesures foncières (expropriation et délaissage) fixée dans le cadre de la mise en œuvre des PPRT de la Raffinerie du Midi - RM à Coignières, de la Compagnie Commerciale de Manutention Pétrolière - CCMP à Nanterre ainsi que de la Société pétrolière du Val-de-Marne - SPVM à Villeneuve-le-Roi.

Il n'est pas prévu de consommation en crédits de paiement cette année.

##### Programme : Soutien aux démarches de développement durable

###### Action : Soutien aux démarches de développement durable

Cette action n'est plus dotée en autorisations de programme depuis 2017. Cependant, un montant de **0,005 M€** a été affecté au titre de la réaffectation du solde d'une subvention en faveur de Vergers urbains dans le cadre de l'ancien dispositif « Jardins solidaires en Île-de-France ». De plus, en crédits de paiement, un montant de **0,021 M€** a été versé pour honorer les engagements pris antérieurement.

##### Programme : Actions territorialisées

###### Action : Economie circulaire - Déchets - Actions territorialisées

Cette action n'est plus dotée en autorisations d'engagement depuis 2018. En crédits de paiement, la prévision de consommation est estimée à **0,300 M€** pour honorer les engagements pris antérieurement.

###### Action : Protection et restauration des milieux aquatiques - Actions territorialisées

Cette action n'est plus dotée en autorisations de programme depuis 2018. La prévision de consommation en crédits de paiement est de **0,180 M€** pour honorer les engagements pris antérieurement.

## **Action : Energies renouvelables - Actions territorialisées**

Cette action n'est plus dotée en autorisations de programme depuis 2018. La prévision de consommation en crédits de paiement est de **1,883 M€** pour honorer les engagements pris antérieurement.

## **Action : Actions de protection des milieux naturels et de la biodiversité - Actions territorialisées**

Cette action n'est plus dotée en autorisations de programme depuis 2018. La prévision de consommation en crédits de paiement est de **0,839 M€** pour honorer les engagements pris antérieurement.

## **72 - Actions en matière de déchets**

### **Programme : Prévention et gestion des déchets**

#### **Action : Prévention des déchets**

Cette action n'est plus dotée en autorisations de programme depuis 2018. La prévision de consommation en crédits de paiement est de **0,241 M€** pour honorer les engagements pris antérieurement.

#### **Action : Economie circulaire et déchets**

En 2019, au titre du CPER, un montant de **4,296 M€** d'autorisations de programme (soit 86 % du BP) a été affecté en faveur de 49 opérations :

- 28 opérations de prévention des déchets soutenues à hauteur de 1,741 M€. Il s'agit de projets en faveur de la consommation durable et du réemploi, et notamment de la création et de l'aménagement de ressourceries ;
- 18 opérations favorisant le recyclage et la valorisation des déchets soutenues à hauteur de 2,329 M€. Il s'agit de la création et de la modernisation de déchèteries, de centres de tri et de plateformes de traitement de biodéchets, ainsi que de la mise en place de points de collecte ;
- 3 opérations en faveur de l'économie circulaire dans le secteur du BTP soutenues à hauteur de 0,225 M€.

La consommation prévisionnelle en crédits de paiement s'élève à **2,806 M€**.

#### **Action : Fonds propreté**

En 2019, 35 opérations ont été soutenues :

- 1 opération à Paris à hauteur de 7 500 € ;
- 7 opérations en Seine et Marne à hauteur de 132 592 € ;
- 3 opérations dans les Yvelines à hauteur de 146 560 € ;
- 10 opérations dans l'Essonne à hauteur de 483 207 € ;
- 2 opérations dans les Hauts de Seine à hauteur de 78 180 € ;
- 5 opérations en Seine Saint Denis à hauteur de 598 249 € ;
- 1 opération dans le Val de Marne à hauteur de 211 635 € ;
- 6 opérations dans le Val d'Oise à hauteur de 151 930 €.

Les porteurs des opérations de lutte contre les dépôts sauvages sont principalement des communes et dans une moindre mesure des groupements intercommunaux. On compte également quelques exploitations agricoles et une régie de quartier.

Un montant total de **1,810 M€** d'autorisations de programme a ainsi été affecté au titre de cette action.

La consommation prévisionnelle en crédits de paiement s'élève à **1,100 M€**.

## 73 - Politique de l'air

### Programme : Qualité de l'air - Climat

#### Action : Investissements et études d'AirParif

En 2019, un montant total d'autorisations de programme de **2,310 M€** a été affecté afin de permettre à Airparif de financer ses investissements, notamment l'acquisition d'un premier appareil capable de connaître le nombre de particules ultrafines par tranches de taille, des équipements pour le AIRLAB (lab pour innover dans le domaine de la qualité de l'air) et la réalisation d'une étude innovante sur la qualité de l'air dans le trafic (mesure et perception).

Le prévisionnel de consommation en crédits de paiement s'élève à **0,920 M€**.

### Programme : Plan changeons d'air

#### Action : Fonds renouvellement chaudières bois

En 2019, un montant de **2,000 M€** a été affecté en autorisations de programme pour le paiement des aides aux particuliers.

Le prévisionnel de consommation en crédits de paiement s'élève à **0,800 M€**.

#### Action : Amélioration de la qualité de l'air dans le métro, le RER et l'espace public

En 2019, un montant de **0,867 M€** a été affecté en autorisations de programme afin de permettre à 5 lauréats d'évaluer et d'utiliser des solutions de piégeage ou de réduction à la source des polluants présents dans les enceintes ferroviaires souterraines.

La consommation prévisionnelle en crédits de paiement s'élève à **0,300 M€**.

## 74 - Politique de l'eau

### Programme : Prévention des risques d'inondations et maîtrise des ruissellements

#### Action : Prévention des risques d'inondations et maîtrise des ruissellements.

Cette action n'est plus dotée en autorisations de programme depuis 2018. La prévision de consommation en crédits de paiement est de **0,300 M€** pour honorer les engagements pris antérieurement.

### Programme : Protection et restauration des milieux aquatiques et de la ressource en eau

#### Action : Protection et restauration des milieux aquatiques et de la ressource en eau

Cette action n'est plus dotée en autorisations de programme depuis 2017. La prévision de consommation en crédits de paiement est de **0,950 M€** pour honorer les engagements pris antérieurement.

### Programme : Dépollution des eaux usées et des eaux pluviales

#### Action : Dépollution des eaux usées, des eaux pluviales et collecte des eaux usées

Cette action n'est plus dotée en autorisations de programme depuis 2017. La prévision de consommation en crédits de paiement est de **1,200 M€** pour honorer les engagements pris antérieurement.

### Programme : Etude pré-opérationnelle de faisabilité et de programmation

#### Action : Études pré opérationnelles de faisabilité et de programmation

Cette action n'est plus dotée en autorisations de programme depuis 2016. La prévision de consommation en crédits de paiement est de **0,014 M€** pour honorer les engagements pris antérieurement.

### Programme : Milieux aquatiques et humides

#### Action : Milieux aquatiques et humides

En 2019, un montant global d'autorisations de programme de **2,196 M€** a été affecté en faveur de la mesure « zéro phyto », de la gestion des eaux pluviales dans la ville, des travaux de rivière, de la réhabilitation des berges de voies navigables et de la maîtrise des ruissellements.

La consommation prévisionnelle en crédits de paiement s'élève à **1,450 M€**.

## 75 - Politique de l'énergie

### Programme : Energie

#### Action : Politique énergie

Cette action n'est plus dotée en autorisations de programme depuis 2015. Cependant, un montant de **0,024 M€** a été affecté afin de régulariser les versements dus dans le cadre d'audits énergétiques.

De plus, la prévision de consommation en crédits de paiement est estimée à **3,700 M€** pour honorer les engagements pris antérieurement.

#### Action : Efficacité énergétique et SEM

Un montant total d'autorisations de programme de **0,449 M€** a été affecté pour des opérations de rénovation de bâtiments publics et des réaffectations concernant des actions de soutien à des syndicats de copropriétés pour des audits énergétiques.

La consommation prévisionnelle en crédits de paiement s'élève à **7,300 M€**.

#### Action : Energies renouvelables

En 2019, un montant total de **31,813 M€** en autorisations de programme a été affecté au titre de cette action, soit un taux d'exécution de 119 % du BP qui témoigne du succès des dispositifs revus dans le cadre de la Stratégie régionale énergie-climat et du volontarisme de la Région en matière d'ENR.

#### Hors CPER

**0,370 M€** ont été affectés en faveur de :

- 2 subventions à la SICUV pour de la géothermie : (143 028,24€)
- 14 projets d'énergies renouvelables citoyennes : (217 735€)
- 2 schémas directeurs de réseau de chaleur (8 950€)

#### Au titre du CPER

**31,443 M€** ont été consommés pour des projets en matière de développement des énergies renouvelables (géothermie profonde et superficielle, bois énergie, méthanisation, chaufferies biomasses, solaire...).

La consommation prévisionnelle en crédits de paiement s'élève à **9,500 M€**.

#### Action : Réseaux de chaleur

Cette action n'est plus dotée en autorisations de programme depuis 2017. La prévision de consommation en crédits de paiement est de **1,100 M€** pour honorer les engagements pris antérieurement.

## 76 - Patrimoine naturel

### Programme : Agence des espaces verts

#### Action : Acquisition d'espaces verts régionaux

A la suite du rapport de la Chambre Régionale des Comptes, l'Agence des Espaces Verts a recentré ses activités et ciblé ses acquisitions foncières sur les procédures déjà engagées ainsi que sur des acquisitions jugées prioritaires. Un montant de **2,650 M€** a ainsi été affecté en autorisations de programme.

La consommation prévisionnelle en crédits de paiement s'élève à **3,000 M€**.

#### Action : Aménagements d'espaces verts régionaux

Le montant des affectations sur cette action en 2019 est de **5,090 M€** en autorisations de programme, nécessitant un transfert de crédits depuis l'action « Acquisitions d'espaces agricoles régionaux et portage foncier agricole – installation ».

Les projets d'aménagement 2019 ont porté, entre autres, sur :

- La garantie de la sécurité sur les sites (sécurisation des terrains, élagages, abattages, gestion des constructions diverses antérieures et des déchets, lutte contre les intrusions) ;
- L'ouverture de nouveaux sites au public et l'amélioration de l'accueil du public (entrées, aires d'accueil, signalétique, mobilier, végétation) ;
- L'amélioration de la qualité des milieux naturels et la facilitation de l'activité agricole (restauration écologique, études, documents d'aménagements forestiers, travaux en vue d'une reprise agricole) ;
- La mise en place des conditions d'une sylviculture durable (travaux jeunes peuplements et plantations, cloisonnements d'exploitation) ;
- La rénovation du patrimoine bâti de la Région dont la cession n'est pas envisagée (rénovation, mise en sécurité, mise aux normes) ;
- L'aménagement de dessertes forestières.

La consommation prévisionnelle en crédits de paiement s'élève à **8,590 M€**.

#### Action : Aide à l'acquisition et à l'aménagement d'espaces verts, forêts et promenades

En 2019, un montant de **0,400 M€** a été affecté en autorisations de programme pour permettre à l'AEV de nouer divers partenariats, notamment avec l'ONF.

La consommation prévisionnelle en crédits de paiement est de **1,000 M€**.

#### Action : Tégeval

La totalité de la dotation 2019 a été affectée soit **1,800 M€** en autorisations de programme.

Cette enveloppe a permis de poursuivre les études et réaliser les travaux liés à la TEGEVAL :

- Poursuite et fin des travaux « Ballastière » à Valenton et « Paris-Bastille » à Villecresnes ;
- Démarrage des travaux « avenue Descartes » à Limeil-Brévannes et « traversée de la rue du Lieutenant Dagorno » à Villecresnes ;
- Réalisation des prototypes de la signalétique et pose des premiers mobilier à Créteil et Valenton.
- Valorisation de la friche en lisière du bois de Granville à Limeil-Brévannes ;

Ainsi, fin 2019, 8 km de voie-verte ont été aménagés en plus des 5 km par ailleurs déjà accessibles. Des interventions de sauvegarde des milieux naturels sont par ailleurs programmées au fur et à mesure des acquisitions en anticipation des aménagements.

La consommation prévisionnelle en crédits de paiement est de **1,800 M€**.

#### Action : Acquisitions d'espaces agricoles régionaux et portage foncier agricole - installation

Le montant des affectations sur cette action en 2019 est de **1,160 M€** en autorisations de programme et la consommation prévisionnelle en crédits de paiement de **1,160 M€**.

La dotation a permis de réaliser des acquisitions dans le cadre de la veille foncière, en lien avec la

Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural (SAFER). Celle-ci a également permis de mettre en œuvre la convention d'objectifs et de moyens signée avec la Région, fixant les orientations prioritaires en matière d'espaces verts naturels et agricoles pour 2014-2018.

En outre, dans le cadre du vote du budget supplémentaire, une partie du produit des cessions de terrains et de propriétés réalisées par l'AEV a été affectée en vue d'abonder cette action et a permis d'affecter 0,510 M€ pour le fonds de portage foncier agricole « Île-de-France Terre d'installation ».

De plus, 0,590 M€ ont été transférés vers l'action « Aménagement d'espaces verts régionaux » afin de financer des projets de travaux de dessertes forestières.

## **Programme : Protection des milieux naturels et des paysages**

### **Action : Aide aux actions de protection des milieux naturels et de la biodiversité**

Cette action n'est plus dotée en autorisations de programme depuis 2017. De plus, la prévision de consommation en crédits de paiement est estimée à **0,350 M€** pour honorer les engagements pris antérieurement.

### **Action : Investissement des Réserves naturelles régionales**

La consommation de cette action s'est élevée à **0,185 M€** en autorisations de programme, permettant aux gestionnaires des réserves naturelles régionales de réaliser les opérations d'investissements prioritaires prévues à leur plan de gestion.

La consommation prévisionnelle en crédits de paiement est de **0,700 M€**.

### **Action : Plan vert**

Un montant total de **17,448 M€** en autorisations de programme a été affecté en 2019 au titre de cette action (soit 218 % de la dotation du BP).

Dans le cadre des appels à projets et après instruction des dossiers par l'AEV, le comité de programmation a rendu un avis favorable sur 27 projets qui contribueront à créer, à terme, 92,11 hectares de nouveaux espaces verts et à améliorer l'accessibilité de 3,85 hectares d'espaces existants.

La 2<sup>ème</sup> tranche de deux projets d'aménagement à fort impact sur la carence en espaces verts sur des propriétés régionales portées par l'Agence des espaces verts, a été également soutenue. Ces projets permettront, à terme (2021), l'ouverture au public de 26 ha de nouveaux espaces de nature et l'amélioration de l'accessibilité de 14 hectares d'espaces existants. Il s'agit de :

- l'amélioration de l'accessibilité au public de la Butte Pinson, sur le territoire de 5 communes dont deux très carencées en espaces verts et deux carencées (Pierrefitte-sur-Seine, Villetaneuse - 93, Sarcelles, Grosley et Montmagny – 95) ;
- l'amélioration de l'accessibilité au public des Buttes du Parisis, sur le territoire de 5 communes de Seine-Saint-Denis et du Val d'Oise, dont 1 très carencée en espaces verts, et 2 carencées ;

En outre, 9,4 M€ ont été affectés en faveur de l'AEV en vue de finaliser l'acquisition du Bois Saint-Martin, majoritairement situé sur la commune très carencée en espaces verts de Noisy-le-Grand (93), et en lisière notamment des communes carencées de Villiers sur Marne et du Plessis-Trévise (94). 270 hectares seront ainsi ouverts au public courant 2020.

La consommation prévisionnelle en crédits de paiement est de **4,000 M€**.

## **Programme : Investissements en lien avec l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB)**

### **Action : Investissements en lien avec l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB)**

Les aides de la Région, instruites avec le concours de l'ARB, ont permis d'accompagner divers maîtres d'ouvrage dans le cadre de 20 projets qui visent :

- l'enrichissement de la biodiversité urbaine ;
- la restauration de milieux naturels et des continuités écologiques ;
- la réalisation d'études pour la mise en œuvre de trame verte et bleue.

Ainsi en 2019, au titre du CPER, un montant total de **1,178 M€** en autorisations de programme a été affecté, soit 98,2 % de la dotation du BP.

La consommation prévisionnelle en crédits de paiement est de **0,350 M€**.

## **77 - Environnement des infrastructures de transport**

### **Programme : Réseau routier**

#### **Programme : Intégration environnementale des infrastructures de transport**

##### **Action : Intégration environnementale des infrastructures de transport**

**0,517 M€** ont été affectés en 2019 pour financer la poursuite des études et des travaux de murs anti-bruit le long de l'A6 en Essonne.

La prévision de consommation de crédits de paiement pour 2019 s'établit à **3,487 M€**.

##### **Action : Protection contre le bruit routier**

Cette action n'a pas été dotée en autorisation de programme au budget 2019 et aucune affectation n'a été opérée.

La prévision de consommation de crédits de paiement pour 2019 s'élève à **0,205 M€**.

## **78 - Autres actions**

### **Programme : Lutte contre le bruit**

#### **Action : Soutien à Bruitparif**

La totalité de la dotation prévue en 2019 a été affectée soit un montant de **0,270 M€** en autorisations de programme qui a permis à Bruitparif de continuer à développer son réseau de mesure du bruit en Île-de-France.

La consommation prévisionnelle en crédits de paiement s'élève à **0,270 M€**.

## **908 - Transport**

### **88 - Autres transports**

#### **883 - Transports fluviaux**

### **Programme : Aménagement et modernisation des voies navigables**

**1,066 M€** ont été affectés en 2019 pour deux opérations : digue de Croissy et écluses de Méricourt, dans le cadre du Contrat de Plan Interrégional État-Régions Vallée de la Seine 2015-2020.

La prévision de consommation des crédits de paiement pour 2019 s'établit à **2,392 M€**.

## **909 - Développement économique**

### **93 - Agriculture, pêche et agro-industrie**

#### **Programme : Forêt et éco-matériaux**

##### **Action : Forêt, bois et matériaux biosourcés**

La totalité de la dotation prévue en 2019 a été affectée soit un montant de **1,000 M€** en autorisations de programme, en faveur des lauréats de l'appel à projets « réflexe bois biosourcés » mais également pour le cofinancement, en contrepartie du FEADER, des mesures forestières du programme de développement rural (desserte et mécanisation).

La consommation prévisionnelle en crédits de paiement est de **1,000 M€**.

### **94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services**

#### **Programme : Aide aux renouvellements de véhicules utilitaires des artisans et des TPE**

##### **Action : Aide aux renouvellements de véhicules utilitaires des artisans et des TPE**

Un montant d'autorisations de programme de **9,000 M€** a été affecté en 2019 à l'Agence de services et de paiement (ASP) afin d'aider les petites entreprises franciliennes à l'acquisition de véhicules propres (GNV, électriques et à hydrogène).

Avec un taux d'exécution de 222 % par rapport aux crédits inscrits au budget primitif 2019, confirmant le succès sans précédent de ce dispositif au service de la qualité de l'air régionale, cette action a fait l'objet d'un abondement de 5 M€ au titre du budget supplémentaire 2019 et d'un transfert de 4 M€ d'autorisations de programme au sein du chapitre 909.

La consommation prévisionnelle en crédits de paiement s'élève à **5,600 M€**.

## **FONCTIONNEMENT**

**TABLEAU DE SYNTHÈSE**  
**BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2019**

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2019	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2019	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
<b>Environnement et énergie</b>	<b>22,734</b>	<b>22,200</b>	<b>22,734</b>	<b>21,806</b>
HP	19,964	13,755	19,964	14,008
PJ				
CP				
PR	2,770	8,445	2,770	7,798
<b>TOTAL</b>	<b>22,734</b>	<b>22,200</b>	<b>22,734</b>	<b>21,806</b>
HP	19,964	13,755	19,964	14,008
PJ				
CP				
PR	2,770	8,445	2,770	7,798

## Environnement et énergie

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2019	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2019	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
<b>932 - Enseignement</b>	<b>2,500</b>	<b>2,349</b>	<b>2,500</b>	<b>2,000</b>
28 - Autres services périscolaires et annexes	2,500	2,349	2,500	2,000
Aide à l'introduction de produits biologiques et locaux dans les lycées	2,500	2,349	2,500	2,000
HP28-011				
Aide à l'introduction de produits locaux et biologiques dans les lycées	2,500	2,349	2,500	2,000
<b>937 - Environnement</b>	<b>19,684</b>	<b>19,412</b>	<b>19,684</b>	<b>19,256</b>
71 - Actions transversales	5,136	5,405	5,136	5,121
Actions transversales	5,136	5,405	5,136	5,121
HP71-008	5,136	0,624	5,136	0,340
PR71-008		4,781		4,781
Education à l'environnement vers un développement durable				0,009
Emplois d'insertions en environnement		0,100		0,012
Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement	0,150	0,264	0,150	0,190
Etudes, prospective et valorisation	0,205	0,247	0,205	0,116
Soutien à l'IAU - Environnement	4,781	0,013	4,781	0,013
Soutien à l'IAU Environnement		4,781		4,781
72 - Actions en matière de déchets	0,708	0,478	0,708	0,596
Prévention et gestion des déchets	0,708	0,478	0,708	0,596
HP72-001	0,708	0,478	0,708	0,390
PR72-001				0,206
Prévention des déchets				0,206
Economie circulaire et déchets	0,108	0,129	0,108	0,160
Elaboration mise en oeuvre et suivi des plans régionaux de gestion				0,030
Fonds propreté	0,600	0,349	0,600	0,200
73 - Politique de l'air	0,850	0,919	0,850	0,910
Qualité de l'air - Climat	0,850	0,900	0,850	0,910
PR73-001				
Soutien à AIRPARIF	0,850	0,900	0,850	0,910
Actions en faveur de la lutte contre la pollution atmosphérique		0,019		
HP73-002				
Actions liées au PRQA et au SRCAE		0,019		

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2019	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2019	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
<b>74 - Politique de l'eau</b>	<b>0,300</b>	<b>0,158</b>	<b>0,300</b>	<b>0,156</b>
<b>Soutien aux organismes concourant aux objectifs de la politique de l'eau</b>				<b>0,011</b>
<i>HP74-005</i>				
Animation des contrats de bassin				0,011
Mode de gestion eau et assainissement				
<b>Contrats trame verte et bleue</b>	<b>0,300</b>	<b>0,158</b>	<b>0,300</b>	<b>0,145</b>
<i>HP74-007</i>	0,300		0,300	0,145
<i>PR74-007</i>		0,158		
Contrats trame verte et bleue	0,300		0,300	0,145
Contrats trame verte et bleue		0,158		
<b>75 - Politique de l'énergie</b>	<b>0,900</b>	<b>0,830</b>	<b>0,900</b>	<b>1,119</b>
<b>Energie</b>	<b>0,900</b>	<b>0,830</b>	<b>0,900</b>	<b>1,119</b>
<i>HP75-001</i>				0,150
<i>PR75-001</i>	0,900	0,830	0,900	0,969
Soutien aux agences, espaces et points info énergie				0,139
Actions d'intérêt général dans le domaine de l'énergie	0,900	0,830	0,900	0,980
<b>76 - Patrimoine naturel</b>	<b>10,830</b>	<b>10,720</b>	<b>10,830</b>	<b>10,452</b>
<b>Agence des espaces verts</b>	<b>8,850</b>	<b>8,850</b>	<b>8,850</b>	<b>8,850</b>
<i>HP76-001</i>				
Soutien à l'AEV	8,850	8,850	8,850	8,850
<b>Protection des milieux naturels et des paysages</b>	<b>1,860</b>	<b>1,732</b>	<b>1,860</b>	<b>1,482</b>
<i>HP76-003</i>	0,960	0,094	0,960	0,670
<i>PR76-003</i>	0,900	1,638	0,900	0,812
Aide aux actions de protection des milieux naturels et de la biodiversité	0,960	0,780	0,960	0,860
Réserves naturelles régionales	0,900	0,952	0,900	0,622
<b>Actions en lien avec l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB)</b>	<b>0,120</b>	<b>0,138</b>	<b>0,120</b>	<b>0,120</b>
<i>PR76-006</i>				
Actions en lien avec l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB)	0,120	0,138	0,120	0,120

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2019	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2019	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
<b>78 - Autres actions</b>	<b>0,960</b>	<b>0,902</b>	<b>0,960</b>	<b>0,902</b>
<b>Lutte contre le bruit</b>	<b>0,960</b>	<b>0,902</b>	<b>0,960</b>	<b>0,902</b>
Soutien à Bruitparif	0,960	0,902	0,960	0,902
<b>939 - Action Economique</b>	<b>0,550</b>	<b>0,439</b>	<b>0,550</b>	<b>0,550</b>
<b>93 - Agriculture, pêche, agro-industrie</b>	<b>0,550</b>	<b>0,439</b>	<b>0,550</b>	<b>0,550</b>
<b>Forêt et éco-matériaux</b>	<b>0,550</b>	<b>0,439</b>	<b>0,550</b>	<b>0,550</b>
Forêt, bois et matériaux biosourcés	0,550	0,439	0,550	0,550
<b>TOTAL</b>	<b>22,734</b>	<b>22,200</b>	<b>22,734</b>	<b>21,806</b>
HP	19,964	13,755	19,964	14,008
PR	2,770	8,445	2,770	7,798

# PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

## Environnement et énergie

### 932 - Enseignement

#### 28 - Autres services périscolaires et annexes

##### Programme : Aide à l'introduction de produits biologiques et locaux dans les lycées

###### Action : Aide à l'introduction de produits locaux et biologiques dans les lycées

En 2019, un montant total d'autorisations d'engagement de **2,349 M€** a été affecté afin d'une part, de prendre en charge le coût d'introduction de produits biologiques et locaux dans les restaurants scolaires et d'autre part, de soutenir ÎledeFrance Terre de saveurs dans la réalisation d'actions visant à décliner le Pacte Agricole, le Plan Régional de l'Alimentation et le PPI des Lycées.

En effet, ÎledeFrance Terre de saveurs, via la marque Produit Île-de-France, a une mission de développement de l'accessibilité aux produits locaux via la communication et la mise en place d'un cahier des charges exigeant, répondant aux demandes des consommateurs. Il faut aussi souligner l'implication d'ÎledeFrance Terre de saveurs dans les initiatives Blé-farine-pain et marques d'élevage qui nécessitent des crédits supplémentaires afin de développer la concertation et la communication nécessaires au succès de ces travaux.

La consommation prévisionnelle en crédits de paiement s'élève à **2,000 M€**.

### 937 - Environnement

#### 71 - Actions transversales

##### Programme : Actions transversales

###### Action : Education à l'environnement vers un développement durable

Cette action n'est plus dotée en autorisations d'engagement depuis 2018. Cependant, en crédits de paiement, la consommation prévisionnelle est estimée à **0,009 M€** permettant ainsi d'honorer les engagements pris antérieurement.

###### Action : Emplois d'insertions en environnement

Cette action n'est plus dotée en autorisations d'engagement depuis 2018. Cependant, un montant total d'autorisations d'engagement de **0,100 M€** a été affecté pour la réalisation des dernières années des conventions triennales signées entre la Région et les associations Etudes et Chantiers et AGOIE (association pour la gestion d'outils d'insertion par l'économique).

La consommation prévisionnelle en crédits de paiement s'élève à **0,012 M€**.

###### Action : Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement

En 2019, un montant total d'autorisations d'engagement de **0,264 M€** a été affecté au profit des associations et organismes suivants :

- Cercle national du recyclage pour la réalisation d'un guide sur la communication en matière de prévention et de gestion des déchets
- CLER (Comité de liaison des énergies renouvelables) pour sa cartographie des programmes et actions en matière de transition énergétique en Île-de-France
- Energie partagée pour son soutien au développement de l'accompagnement des projets citoyens d'énergies renouvelables
- Cotisation à l'AFHYPAC (Association française pour l'hydrogène et les piles à combustible)
- France Nature Environnement pour l'animation du réseau associatif environnemental d'Île-de-France et sa participation au dialogue environnemental avec les institutions.

- Association Seine en Partage pour son projet de lutte contre les déchets flottants
- Cotisation AMORCES
- SAS IDEAL Connaissances pour la tenue des Assises Nationales de la Biodiversité en Île-de-France en 2020.

La prévision de consommation en crédits de paiement est de **0,190 M€**.

#### **Action : Etudes, prospective et valorisation**

Un montant global d'autorisations d'engagement de **0,247 M€** a été affecté en 2019 au titre :

- d'une AMO pour le dossier de candidature du projet intégré européen LIFE
- des frais d'organisation de la Conférence francilienne des parties énergie-climat (COP)
- d'une étude de potentiel et d'opportunité pour le développement de la filière hydrogène
- des frais de gestion de l'ASP pour l'instruction et le paiement des aides au renouvellement de véhicules utilitaires des artisans et des TPE ainsi qu'au titre du fonds air-bois.

La prévision de consommation en crédits de paiement est de **0,116 M€**.

#### **Action : Soutien à l'IAU Environnement**

La totalité de la dotation 2019 a été affectée au titre des frais de structure du « département Environnement » de l'Institut Paris Region. En outre, une affectation complémentaire de 0,013 M€ a été réalisée afin de régulariser le versement du solde de la subvention 2018.

Ainsi, un montant global de **4,794 M€** en autorisations d'engagement a été affecté en 2019. La prévision de consommation en crédits de paiement est estimée au même montant.

### **72 - Actions en matière de déchets**

#### **Programme : Prévention et gestion des déchets**

##### **Action : Prévention des déchets**

Cette action n'est plus dotée en autorisations d'engagement depuis 2016. La prévision de consommation en crédits de paiement est de **0,206 M€** afin d'honorer les appels de fonds liés à des engagements pris antérieurement.

##### **Action : Economie circulaire et déchets**

Un montant total d'autorisations d'engagement de **0,129 M€** a été affecté en 2019 :

- 20 000 € pour des prestations nécessaires à la planification et à la mise en œuvre des politiques relatives à l'économie circulaire et aux déchets
- 109 000 € pour le soutien à 4 opérations en faveur de la prévention des déchets, la lutte contre le gaspillage et l'économie circulaire dans le secteur du BTP.

La consommation prévisionnelle en crédits de paiement s'élève à **0,160 M€**.

##### **Action : Elaboration mise en œuvre et suivi des plans régionaux de gestion**

Cette action n'est plus dotée en autorisations d'engagement depuis 2018. La prévision de consommation en crédits de paiement est de **0,030 M€** afin d'honorer les appels de fonds liés à des engagements pris antérieurement.

##### **Action : Fonds propreté**

En 2019, la Région a soutenu 6 opérations pour un montant total d'autorisations d'engagement de **0,349 M€** :

- 3 opérations d'enlèvement de dépôts sauvages affectant les terres agricoles
- 3 opérations d'évacuation et traitement de dépôts sauvages d'importance régionale

De plus, une journée régionale de lutte contre les dépôts sauvages a été organisée le 7 novembre 2019.

La consommation prévisionnelle en crédits de paiement s'élève à **0,200 M€**.

## 73 - Politique de l'air

### Programme : Qualité de l'air - Climat

#### Action : Soutien à AIRPARIF

En 2019, un montant **de 0,900 M€** en autorisations d'engagement a été affecté. La prévision de consommation au profit d'AIRPARIF est estimée à **0,910 M€** ce qui permettra ainsi de contribuer au fonctionnement du Lab air et de permettre la poursuite du programme d'actions de cet organisme en adéquation avec le Plan « Changeons d'air » adopté en juin 2016 et le Plan régional de surveillance de la qualité de l'air (PRSQA) adopté également en 2016.

### Programme : Actions en faveur de la lutte contre la pollution atmosphérique

#### Action : Actions liées au PRQA et au SRCAE

Cette action n'est plus dotée en autorisations d'engagement depuis 2018. En crédits de paiement, la prévision de consommation est estimée à **0,019 M€** pour honorer les engagements pris antérieurement.

## 74 - Politique de l'eau

### Programme : Soutien aux organismes concourant aux objectifs de la politique de l'eau

#### Action : Animation des contrats de bassin

Cette action n'est plus dotée en autorisations d'engagement depuis 2018. En crédits de paiement, la consommation des crédits de paiement est estimée à **0,011 M€** pour honorer les engagements pris antérieurement.

#### Action : Mode de gestion eau et assainissement

Cette action n'est plus dotée en autorisations d'engagement depuis 2016. Cependant, un montant de **110 €** en autorisations d'engagement a été affecté et mandaté afin de régulariser le paiement d'une facture.

### Programme : Contrats trame verte et bleue

#### Action : Contrats trame verte et bleue

En 2019, la Région a apporté des aides pour accompagner les contrats suivants :

- Contrat Trame Verte et Bleue de Marne Confluence ;
- Contrat Trame Verte et Bleue de la Juine en préparation ;
- Contrat de Trame Verte et Bleue de l'Yerres en préparation ;
- Contrat de Trame Verte et Bleue de « Plaines et Coteaux de la Seine Centrale Urbaine » en préparation ;

La cotisation pour le Syndicat mixte de la Bièvre a aussi été affectée pour la mise en œuvre de la réouverture et la renaturation de ce cours d'eau ainsi que la préparation du contrat TVB correspondant.

Ainsi, un montant d'autorisations d'engagement de **0,158 M€** a été affecté et la consommation prévisionnelle en crédits de paiement est de **0,145 M€**.

## 75 - Politique de l'énergie

### Programme : Energie

#### Action : Actions d'intérêt général dans le domaine de l'énergie

Un montant d'autorisations d'engagement de **0,830 M€** a été affecté en 2019 afin de poursuivre l'accompagnement des plateformes locales de la rénovation énergétique.

La consommation prévisionnelle en crédits de paiement s'élève à **0,980 M€** (au titre des « actions d'intérêt général dans le domaine de l'énergie » et du « soutien aux agences, espaces et points infos énergie »).

## 76 - Patrimoine naturel

### Programme : Agence des espaces verts

#### Action : Soutien à l'AEV

La dotation 2019 de l'Agence des espaces verts d'un montant total de **8,850 M€** en autorisations d'engagement, a été affectée. En crédits de paiement, la totalité des crédits inscrits au BP 2019 sera versée à l'AEV au titre de ses frais de structure.

### Programme : Protection des milieux naturels et des paysages

#### Action : Aide aux actions de protection des milieux naturels et de la biodiversité

En 2019, un montant total d'autorisations d'engagement de **0,780 M€** a été affecté au titre de cette action :

84 745,20 € (hors CPER) en faveur de 4 organismes :

- la Réserve de Biosphère de Fontainebleau
- l'Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF)
- le CSRPN
- l'OPIE

- 695 426,77 € (au titre du CPER) en faveur :
- du département de Seine-Saint-Denis
- de l'Agence des Services de Paiement
- de l'Office public pour les insectes et leur environnement (OPIE)
- du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Plaine de Pierrelaye-Bessancourt (SMAAP) pour sa cotisation annuelle.

La consommation prévisionnelle en crédits de paiement s'élève à **0,860 M€**.

#### Action : Réserves naturelles régionales

La consommation sur cette action s'est élevée à **0,952 M€** en autorisations d'engagement et, en crédits de paiement, le prévisionnel est estimé **0,622 M€**.

Les subventions régionales ont permis aux gestionnaires des réserves naturelles régionales de réaliser l'entretien des réserves (fauchage tardif, débroussaillage, lutte contre les invasives, nettoyage, ramassage des déchets...) et les opérations prioritaires prévues à leur plan de gestion. Par ailleurs, 9 000 € ont été affectés à l'association Réserves naturelles de France (RNF) qui fédère le réseau des réserves naturelles et fournit un appui technique aux autorités de classement.

## **Programme : Actions en lien avec l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB)**

### **Action : Actions en lien avec l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB)**

Un montant d'autorisations d'engagement de **0,138 M€** a été affecté en 2019, en faveur de 9 porteurs de projets retenus dans le cadre de l'appel à projets biodiversité, parmi lesquels :

- des projets de sensibilisation de public scolaire et grand public (Association Pie Verte Bio 77, CA Marne-et-Gondoire, Fédération Interdépartementale des chasseurs d'Île-de-France, EPT Est Ensemble, commune de Vert-le-Grand, association CPN Val de Seine),
- des projets de gestion d'espaces naturels (SIARE) et d'emprises de talus ferroviaires (association Espaces),
- des inventaires de la biodiversité (commune d'Avon, Natur Essonne),
- un projet de développement de la biodiversité associée aux milieux agricoles biologiques (GAB).

La consommation prévisionnelle en crédits de paiement s'élève à **0,120 M€**.

## **78 - Autres actions**

### **Programme : Lutte contre le bruit**

#### **Action : Soutien à Bruitparif**

La Région finance les missions d'intérêt général de BRUITPARIF dont l'objectif est d'améliorer en permanence l'outil de caractérisation objective des nuisances sonores qu'il a développé pour l'Île-de-France. Les mesures réalisées permettent aux décideurs de hiérarchiser les enjeux et d'orienter au mieux les actions de lutte contre le bruit. Les actions de BRUITPARIF concernent, outre la mesure des nuisances sonores, l'information et la sensibilisation des franciliens et l'accompagnement des acteurs.

Dans ce cadre, un montant d'autorisations d'engagement de **0,902 M€** a été affecté et versé afin que l'observatoire puisse poursuivre ses missions.

## **939 - Action Economique**

### **93 - Agriculture, pêche, agro-industrie**

#### **Programme : Forêt et éco-matériaux**

##### **Action : Forêt, bois et matériaux biosourcés**

Un montant d'autorisations d'engagement de **0,439 M€** a été affecté en 2019, en faveur :

- des organisations professionnelles régionales (Francilbois, FNCOFOR, Association ARBRES, Collectif paille, Construire en chanvre Île-de-France) en charge de la réalisation de programme d'actions dans le cadre de la mise en œuvre des stratégies régionales forêt-bois et matériaux biosourcés,
- de l'organisation du Sommet international de la construction biosourcée,
- de l'organisation du Forum bois-construction qui aura lieu à Paris en 2020.

La consommation prévisionnelle en crédits de paiement s'élève à **0,550 M€**.